



Inspired by patients.
Driven by science.

Rapport de gestion du premier semestre 2024

Bruxelles, le 25 juillet 2024



CONTENTS

1. PERFORMANCES FINANCIÈRES DE L'ENTREPRISE¹	3
1.1. CHIFFRES CLÉS	3
1.2. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	4
1.3. VENTES NETTES PAR PRODUIT	6
1.4. VENTES NETTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ..	9
1.5. PRODUITS ET CHARGES DES REDEVANCES ..	11
1.6. AUTRES PRODUITS	11
1.7. MARGE BRUTE	11
1.8. EBIT AJUSTÉ ET EBITDA AJUSTÉ	12
1.9. RÉSULTAT	13
1.10. RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	14
1.11. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	14
1.12. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	15
1.13. PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2024 CONFIRMÉES	15
2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ABRÉGÉS	17
2.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ 17	
2.2. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	18
2.3. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	19
2.4. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	20
2.5. ÉTAT CONSOLIDÉ ABRÉGÉ DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	21
3. NOTES.....	22
3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	22
3.2. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	22
3.3. IMPLICATIONS DE L'INVASION PAR LA RUSSIE DE L'UKRAINE ET DES CONFLITS AU MOYEN-ORIENT SUR LA POSITION, LA PERFORMANCE FINANCIÈRE ET LES FLUX DE TRÉSORERIE D'UCB	22
3.4. IMPACT DE LA SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE SUR LA POSITION, LES PERFORMANCES FINANCIÈRES ET LES FLUX DE TRÉSORERIE D'UCB.....	23
3.5. RÈGLES COMPTABLES	24
3.6. ESTIMATIONS.....	24
3.7. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	24
3.8. INFORMATIONS PAR SEGMENT	27
3.9. CARACTÈRE SAISONNIER DES OPÉRATIONS ..	28
3.10. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS	28
3.11. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	30
3.12. GROUPE D'ACTIFS ET DE PASSIFS CLASSÉ COMME DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES	30
3.13. AUTRES PRODUITS / CHARGES (-) OPÉRATIONNELS.....	30
3.14. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS	30
3.15. FRAIS DE RESTRUCTURATION	30
3.16. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30
3.17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES.....	31
3.18. CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (-)	31
3.19. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31
3.20. GOODWILL.....	31
3.21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31
3.22. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS	32
3.23. RÉDUCTION DE VALEUR DES STOCKS	32
3.24. CAPITAL ET RÉSERVES	32
3.25. EMPRUNTS	33
3.26. OBLIGATIONS.....	34
3.27. AUTRES DETTES FINANCIÈRES	35
3.28. PROVISIONS	35
3.29. NOTE SUR LE TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	35
3.30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	36
3.31. ACTIONNAIRES ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT	37
3.32. DIVIDENDES.....	37
3.33. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS	37
3.34. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA PÉRIODE DE RAPPORT	39
4. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN LIMITE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉE DE UCB SA POUR LA PÉRIODE CLOTURÉE LE 30 JUIN 2024	40
5. DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ	41
6. GLOSSAIRE	42

1. Performances financières de l'entreprise¹

1.1. Chiffres clés

Le **chiffre d'affaires**, au cours du premier semestre 2024, est passé à 2 791 millions €, soit une hausse de 8 % (+10 % à taux de change constants [TCC]).

Les **ventes nettes** ont été stimulées par la croissance à deux chiffres de BRIVIACT®, de FINTEPLA® et d'EVENITY®, ainsi que par les récents lancements réussis de BIMZELX®, de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ®. Les ventes nettes ont donc atteint 2 641 millions €, soit une hausse de 11 % (13 % TCC).

- **L'EBITDA ajusté** s'est élevé à 652 millions € (-19 % ; -13 % TCC), reflétant les investissements significatifs dans le

lancement des produits moteurs de croissance d'UCB (frais commerciaux en hausse de 25 %), une répartition différente des revenus due à la vente de produits (enregistrés au premier semestre 2023 mais pas au premier semestre 2024), ainsi qu'un paiement d'étape unique en 2023 qui ne se reproduira pas en 2024.

- Le **résultat** a diminué, passant de 311 millions € à 208 millions (-33 % ; -21 % TCC).
- Le **résultat de base par action est passé à 2,09** contre 2,63 au premier semestre 2023.

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Chiffre d'affaires	2 791	2 589	8%	10%
Ventes nettes	2 641	2 378	11%	13%
Produits et charges des redevances	43	42	1%	1%
Autres produits	107	169	-37%	-37%
Marge brute ajustée	2 152	2 004	7%	10%
Marge brute	1 940	1 787	9%	12%
Frais commerciaux	- 945	- 753	25%	26%
Frais de recherche et développement	- 789	- 759	4%	4%
Frais généraux et administratifs	- 121	- 104	16%	17%
Autres produits / charges (-) d'exploitation	249	315	-21%	-21%
EBIT ajusté	334	486	-31%	-23%
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	- 11	- 6	>100%	>100%
EBIT (résultat d'exploitation)	323	480	-33%	-24%
Charges financières nettes (-)	- 77	- 79	-4%	-4%
Résultat avant impôts	246	401	-39%	-28%
Charges d'impôt sur le résultat (-)	- 38	- 90	-57%	-52%
Résultat provenant des activités poursuivies	208	311	-33%	-21%
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	0	N/A	N/A
Résultat	208	311	-33%	-21%
Attribuable aux actionnaires d'UCB	208	311	-33%	-21%
EBITDA ajusté	652	801	-19%	-13%
Dépenses d'investissement (immobilisations incorporelles incluses)	162	158	3%	N/A
Dette nette (-) ²	-2 614	-2 177	20%	N/A
Flux de trésorerie issus des activités opérationnelles poursuivies	377	249	52%	N/A
Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions)	190	189	0%	N/A
Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	1,09	1,64	-33%	-26%
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	2,09	2,63	-21%	-12%

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières figurant dans les tableaux de ce rapport ne semblent pas concorder.

² Pour la dette nette, la date de reporting se rapporte à la situation au 31 décembre 2023.

Les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion doivent être lues conjointement avec l'information financière intermédiaire consolidée abrégée et les états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'a pas été auditée.

Changement de périmètre : Suite à la cession d'activités non biopharmaceutiques par le passé, UCB présente les résultats de ces activités comme faisant partie du bénéfice des activités abandonnées.

La **marge brute ajustée** correspond à la marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Restructuration, dépréciation et autres produits / charges () : Les transactions et les décisions de nature exceptionnelle qui influencent les résultats d'UCB sont mentionnées séparément (éléments « Restructuration, dépréciation et autres produits / charges »).

Outre l'EBIT (Résultat avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne « **EBIT ajusté** »

(résultat opérationnel sous-jacent) représentant la rentabilité continue des activités biopharmaceutiques de la société a été insérée. L'EBIT ajusté équivaut à la ligne « résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

EBITDA ajusté (Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) : résultat opérationnel ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de pertes de valeur, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

Le **résultat de base par action** est le résultat principal, ou le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des restructurations, dépréciations et autres produits/charges, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

1.2. Événements marquants de l'exercice

Plusieurs événements marquants ont affecté ou affecteront la situation financière d'UCB.

Macro-économiques

UCB opère dans et est impactée par les environnements macroéconomiques et politiques mondiaux ou régionaux. Le contexte mondial a été marqué par une profonde incertitude due aux conflits internationaux, aux tensions sociales croissantes, aux évolutions technologiques et à des conditions financières strictes. Bien que les principaux indicateurs économiques tels que la croissance, l'inflation et l'emploi aient montré des signes d'amélioration depuis la pandémie, le climat économique est resté fragile. Les taux d'intérêt sont demeurés élevés (l'impact de la baisse des taux par la Banque centrale européenne [BCE] en juin a été limité). La surperformance des actions UCB ces derniers mois a entraîné une augmentation des coûts liés à nos rémunérations variables à long terme (plans d'options sur actions, plans d'attribution d'actions gratuites et plans d'actions de performance).

Une solide discipline en matière de coûts a permis à UCB d'atténuer ces effets au cours du premier semestre 2024.

Guerre contre l'Ukraine

UCB est guidée par son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et à l'avenir, et par sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB est déterminée à limiter

l'impact de cette guerre sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives. Veuillez lire la déclaration complète de la position d'UCB sur www.ucb.com/UCBs-response-to-the-conflict-in-Ukraine. L'impact actuel sur la performance financière, la position économique et les flux de trésorerie est abordé dans la Note 3.3 du présent rapport financier.

Initiatives et accords importants

En **mars 2024**, UCB a annoncé un investissement stratégique en actions dans IMIDomics, Inc., une entreprise privée dédiée au développement de nouveaux médicaments pour les maladies inflammatoires à médiation immunitaire (MIMI).

En **mars 2024**, UCB a réussi à finaliser l'émission de 500 millions € d'obligations de senior non garanties avec un coupon de 4,25 % et une maturité de 6 ans. Cette obligation a été émise dans le cadre du programme EMTN d'UCB de 5 milliards € le 20 mars 2024.

Autorisations réglementaires et évolution du pipeline

UCB innove en permanence et cherche constamment de nouvelles solutions pour les personnes atteintes de maladies immunologiques et neurologiques graves. Cela se reflète dans notre pipeline de

développement clinique, qui comprend quatre projets en phase 3, six projets en phase 2a et vise à aider 10 différentes populations de patients. La mise à jour du calendrier du programme de développement

clinique d'UCB, qui reflète également le processus des autorisations réglementaires et l'évolution du pipeline du 1^{er} janvier 2024 à la date de publication de ce rapport, est présentée ci-après.

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	TOPLINE RESULTS
rozanolixizumab (FcRn inhibitor)				
MOG-antibody disease	█	█	█	H2 2026
Severe fibromyalgia syndrome	█	Ph-2a		H2 2024
fenfluramine (5-HT agonist)				
CDKL5 deficiency disorder	█	█	█	H2 2024
doxectine and doxribtimine (nucleoside therapy)				
TK2 deficiency disorder	█	█	█	Submissions to begin end 2024
dapirolizumab pegol (anti-CD40L antibody)				
Systemic lupus erythematosus*	█	█	█	Mid-2024
STACCATO® alprazolam (benzodiazepine)				
Stereotypical prolonged seizures	█	█	█	H1 2026
bepanemab (anti-tau antibody)				
Alzheimer's disease**	█	Ph-2a		H2 2024
minzasolmin (α-syn-misfolding inhibitor)				
Parkinson's disease***	█	Ph-2a		H2 2024
UCB0022 (D1 receptor positive allosteric modulators)				
Parkinson's disease	█	Ph-2a		H1 2025
UCB9741				
Atopic dermatitis	█	Ph-2a		H2 2024
UCB1381				
Atopic dermatitis	█	Ph-2a		H2 2024

*En partenariat avec Biogen ; 1^{re} étude de phase 3 ; **En partenariat avec Roche / Genentech ; ***En partenariat avec Novartis ; 5-HT = 5-hydroxytryptamine ou sérotonine ; α-syn = alpha-synucléine ; CD40L = ligand CD40 ; CDKL5 = kinase dépendante de la cycline de type 5 ; S = semestre ; IL = interleukine ; FcRn = récepteur Fc néonatal ; MOG = glycoprotéine oligodendrocytaire de la myéline ; TK2 = thymidine kinase 2 ; projets non approuvés actuellement par une autorité réglementaire

Les mises à jour et les modifications du pipeline de développement clinique d'UCB sont décrites ci-dessous.

Autorisations réglementaires

En **janvier 2024**, la Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché pour RYSTIGGO® (rozanolixizumab) en complément à la thérapie standard dans le traitement de la myasthénie grave généralisée (MGg) chez les patients adultes positifs aux anticorps anti-récepteurs de l'acétylcholine (AChR) ou aux anticorps anti-tyrosine kinase spécifique du muscle (MuSK).

En **février 2024**, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a accepté les demandes d'extension d'autorisation de mise sur le marché de produits biologiques (Supplemental Biologics License Application, sBLA) visant à étendre l'approbation de BIMZELX® (bimekizumab-bkzx) pour trois nouvelles indications dans le domaine de la spondylarthrite : le rhumatisme psoriasique (PsA), la spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA) et la spondylarthrite ankylosante (SA). UCB attend un retour de la FDA et des approbations potentielles pour toutes les indications avant la fin de l'année 2024.

En **avril 2024**, la FDA a accepté les demandes supplémentaires d'autorisation de mise sur le marché de produits biologiques pour BIMZELX®

(bimekizumab-bkzx) dans le traitement de l'hidradénite suppurée modérée à sévère et pour des présentations supplémentaires de dispositifs de 2 ml. UCB attend un retour de la FDA et des approbations potentielles avant la fin de l'année 2024.

En **avril 2024**, la solution orale FINTEPLA® (fenfluramine) a été approuvée par le Ministre japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) en tant que thérapie complémentaire d'autres médicaments anti-épileptiques pour les patients âgés de deux ans et plus.

En **avril 2024**, UCB a reçu l'autorisation de la Commission européenne pour BIMZELX® (bimekizumab) en tant que premier médicament biologique ciblant IL-17A et IL-17F pour l'hidradénite suppurée modérée à sévère. L'autorisation de mise sur le marché dans l'Union européenne (UE) représente la première approbation réglementaire mondiale pour le bimekizumab dans le traitement de l'hidradénite suppurée modérée à sévère, et sa quatrième indication approuvée au sein de l'UE. En mars 2024, UCB a reçu un avis positif du CHMP pour BIMZELX® dans le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée modérée à sévère.

En **mai 2024**, UCB a annoncé un avis positif du CHMP pour les présentations de dispositifs de 320 mg de BIMZELX®. Si elles sont approuvées, ces nouvelles présentations de dispositifs offriront des options d'injection unique pour les patients nécessitant une dose de 320 mg de bimekizumab.

En **juin 2024**, le Ministère japonais de la santé, du travail et des affaires sociales (MHLW) a accordé une autorisation de mise sur le marché pour BRIVIACT® (brivaracetam) en tant que monothérapie et traitement adjuvant dans le traitement des crises épileptiques partielles chez les patients adultes épileptiques, avec ou sans généralisation secondaire. Le traitement par brivaracetam est initié sans ajustement progressif de la dose, ce qui signifie que les patients reçoivent une dose thérapeutique dès le premier jour de traitement.

En **juillet 2024**, UCB a reçu l'autorisation de l'Administration Nationale des Produits Médicaux (NMPA) pour BIMZELX® dans le traitement de la spondylarthrite ankylosante (SA) en Chine.

Évolution du pipeline

En **mai 2024**, l'étude de phase 2a AIE001 évaluant le **rozanolixizumab dans le traitement de l'encéphalite auto-immune (EAI) à auto-anticorps anti-LG11 positifs** n'a pas montré d'efficacité et le programme a été arrêté. Cette décision n'est pas liée à la sécurité, les observations dans l'étude AIE001 étant conformes au profil de sécurité précédemment rapporté pour le rozanolixizumab. UCB s'engage à assurer la transparence des données, et les résultats complets de l'étude seront partagés avec la communauté scientifique. Les données générées

jusqu'à présent amélioreront la compréhension de l'EAI et contribueront à l'avancement des futurs traitements.

Le programme de phase 3 sur le **rozanolixizumab dans la maladie des anticorps de la glycoprotéine de l'oligodendrocyte de la myéline (MOG-AD)** est en cours, avec des résultats préliminaires désormais attendus au deuxième semestre 2026. Le critère d'évaluation principal de l'étude MOG001 est basé sur les événements et n'a pas encore été atteint. La durée nécessaire pour finaliser une étude avec des critères d'évaluation basés sur les événements est difficile à prévoir.

La doxécitine et la doxribtimine pour le déficit en thymidine kinase 2 (TK2d) – Suite à l'acquisition de Zogenix, Inc. en 2022, UCB a continué le développement de la doxécitine et de la doxribtimine, une thérapie potentielle par nucléosides pyrimidiques pour les patients atteints de TK2d, une maladie mitochondriale génétique rare, progressive, débilitante et souvent mortelle, caractérisée par une faiblesse musculaire sévère et progressive. Le programme de développement clinique est terminé et les demandes d'autorisations réglementaires sont prévues pour la fin de l'année 2024.

Staccato® alprazolam (benzodiazépine, crises d'épilepsie prolongées) – Le recrutement des patients et de leurs aidants dans ce programme de phase 3 ambitieux et innovant nécessite une extension des délais. UCB attend désormais les résultats préliminaires pour le premier semestre 2026.

Les autres programmes cliniques suivent leurs cours.

1.3. Ventes nettes par produit

Le **total des ventes nettes** au cours du premier semestre 2024 s'élève à 2 641 millions €, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année dernière ou de 13 % à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes avant les « instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes » affichent une hausse de 12 %. Celle-ci a été stimulée par la forte croissance liée aux lancements continus de BIMZELX®, d'EVENTY® et de FINTEPLA®, le récent lancement des médicaments RYSTIGGO® et ZILBRYSQ®, et soutenue par la croissance à deux chiffres de BRIVIACT® et la solide performance de CIMZIA®.

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Produits clés	2 365	2 049	15%	17%
Immunologie	1 258	1 093	15%	16%
CIMZIA®**	997	1 017	-2%	-1%
BIMZELX®*	215	52	>100%	>100%
EVENITY®**	46	24	94%	93%
Neurologie	1 107	957	16%	18%
BRIVIACT®**	327	273	20%	20%
KEPPRA®** (including KEPPRA®** XR / E KEPPRA®**)	309	336	-8%	-4%
VIMPAT®**	172	204	-16%	-13%
FINTEPLA®**	154	102	51%	51%
RYSTIGGO®**	77	0	N/A	N/A
NAYZILAM®**	53	42	26%	26%
ZILBRYSQ®*	15	0	N/A	N/A
Marques établies	268	310	-13%	-10%
NEUPRO®**	123	146	-15%	-15%
ZYRTEC®**	50	51	0%	5%
XYZAL®**	29	33	-15%	-12%
Autres produits	66	80	-18%	-12%
Ventes nettes avant couverture	2 633	2 360	12%	13%
Instrument de couverture désignés reclassés en ventes nettes	8	18	-58%	
Total des ventes nettes	2 641	2 378	11%	13%

LES CINQ PRODUITS MOTEURS DE CROISSANCE D'UCB

Les ventes nettes de **BIMZELX®** (*bimekizumab*) ont atteint 215 millions €, contre 52 millions € au cours du premier semestre 2023. BIMZELX® est disponible pour les personnes atteintes de psoriasis en Europe, au Japon et sur d'autres marchés internationaux depuis 2021 et a été lancé aux États-Unis en novembre 2023. BIMZELX® est disponible pour les personnes atteintes de rhumatisme psoriasique et de spondylarthrite axiale en Europe depuis mai 2023 et au Japon depuis décembre 2023. BIMZELX® pour les personnes atteintes d'hidradénite suppurée a été lancé en Europe (Allemagne et Royaume-Uni) en avril 2024. Pour toutes ces indications supplémentaires aux États-Unis, UCB attend un retour de l'autorité réglementaire d'ici la fin de l'année 2024.

EVENITY® (*romosozumab*) pour le traitement de l'ostéoporose sévère chez les femmes ménopausées à haut risque de fracture a affiché des ventes nettes en Europe de 46 millions € contre 24 millions € (+94%, +93% TCC). Amgen, Astellas et UCB mettent EVENITY® à la disposition des personnes atteintes d'ostéoporose dans le monde entier, et nos partenaires ont comptabilisé les ventes nettes hors Europe.

FINTEPLA® (*fenfluramine*) pour le traitement des crises d'épilepsie associées à des syndromes épileptiques rares (syndrome de Dravet et syndrome

de Lennox-Gastaut) a atteint des ventes nettes de 154 millions € contre 102 millions € au cours du premier semestre 2023, soit une hausse de 51% (+51% TCC).

RYSTIGGO® (*rozanolixizumab*), une nouvelle option de traitement pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), a été lancée aux États-Unis en juillet 2023, au Japon fin 2023 et en Europe début 2024. Au cours du premier semestre 2024, les ventes nettes ont atteint 77 millions €.

ZILBRYSQ® (*zilucoplan*), le premier inhibiteur ciblant la fraction C5 du complément administré par voie sous-cutanée une fois par jour pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), est lancé aux États-Unis, en Europe et au Japon depuis avril 2024 et les ventes nettes ont atteint 15 millions €.

LES AUTRES PRODUITS CLÉS D'UCB

CIMZIA® (*certolizumab pegol*), pour les personnes atteintes de maladies inflammatoires induites par le TNF, a enregistré des ventes nettes de 997 millions € (-2% ; -1% TCC). Cela a été dû à la croissance du volume (+4 %), plus que compensée par la baisse des prix nets. Depuis février 2024, CIMZIA® n'est plus protégé par un brevet aux États-Unis, sans concurrence de biosimilaires ni à ce jour ni à court terme. Le brevet en Europe expirera en octobre de cette année et au Japon en 2026.

BRIVIACT® (*brivaracetam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré des ventes nettes de 327 millions €, soit une augmentation de 20% (+20% TCC). Cette augmentation découle d'une croissance considérable continue dans toutes les régions où BRIVIACT® est à la disposition des patients. En juin 2024, BRIVIACT® a été approuvé au Japon. BRIVIACT® offre un autre mode d'action que VIMPAT® et se différencie de KEPPRA®.

KEPPRA® (*levetiracetam*), disponible pour les patients atteints d'épilepsie, a enregistré une baisse des ventes nettes de 309 millions € (-8% ; -4% TCC), reflétant la concurrence des génériques dans toutes les régions. La perte d'exclusivité aux États-Unis et en Europe s'est produite il y a plus de 10 ans. KEPPRA® est un médicament important pour le traitement de l'épilepsie, qui impacte et a impacté la vie de millions de personnes atteintes d'épilepsie.

VIMPAT® (*lacosamide*), pour les personnes souffrant d'épilepsie, les ventes nettes ont baissé à 172 millions € (-16% ; -13% TCC). VIMPAT est exposé à la concurrence des génériques depuis mars 2022 aux États-Unis et depuis septembre 2022 dans l'UE.

NAYZILAM® (*midazolam*) Spray nasal^{CIV}, le spray nasal de secours pour les crises d'épilepsie groupées, a atteint des ventes nettes de 53 millions € aux États-Unis, soit une hausse de 26% (+26% TCC).

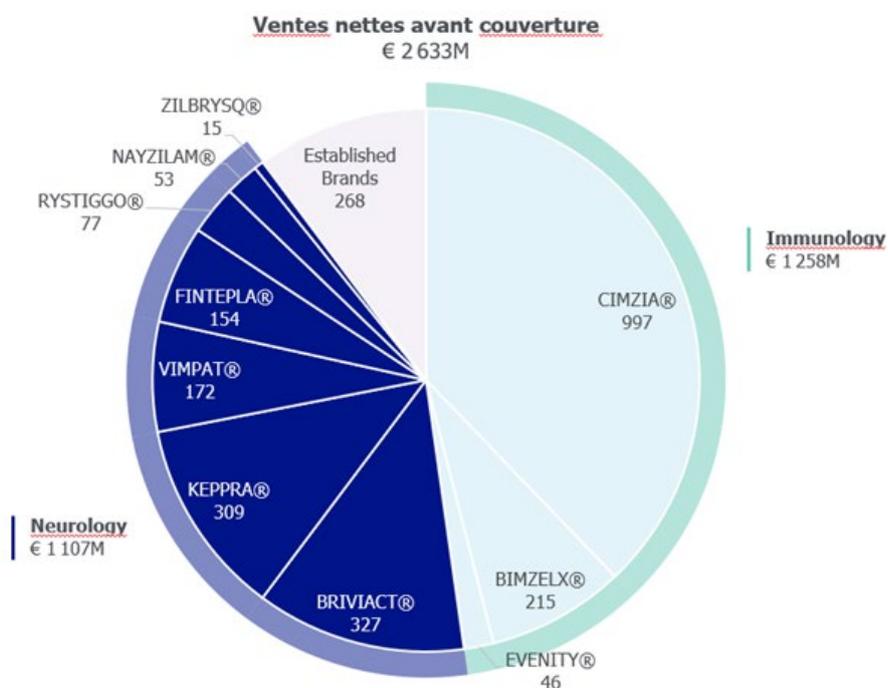
MARQUES ÉTABLIES

NEUPRO® (*rotigotine*), le patch pour la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, a enregistré des ventes nettes de 123 millions € (-15% ; -15% TCC) et est exposé à la concurrence des génériques depuis 2021.

Le portefeuille d'UCB des produits contre l'allergie, à savoir **ZYRTEC®** (*cetirizine*, y compris ZYRTEC®-D/Cirrus®) et **XYZAL®** (*levocetirizine*) a atteint des ventes nettes totales de 79 millions € (-6% ; -2% TCC).

Les **instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés** affichent un résultat positif de 8 millions € (résultat positif de 18 millions € au premier semestre 2023) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.



1.4. Ventes nettes par zone géographique

Les **ventes nettes aux États-Unis** ont augmenté à 1 381 millions € (+17 % ; +17 % TCC). La croissance continue à deux chiffres de BRIVIACT® et de FINTEPLA®, ainsi que les lancements réussis de BIMZELX®, de RYSTIGGO® et de ZILBRYSQ® ont généré une tendance de croissance positive aux États-Unis. CIMZIA® a affiché une croissance du volume (+3 %), plus que compensée par la baisse des prix, et a surpassé le marché en déclin des anti-TNF.

Les **ventes nettes en Europe** ont augmenté 763 millions € (+11 % ; +10 % TCC), stimulées par la forte croissance de BRIVIACT® et les récents lancements réussis des médicaments FINTEPLA®, EVENITY® et BIMZELX®, ainsi que par les ventes nettes stables de CIMZIA®.

Les **ventes nettes au Japon** ont été de 122 millions €, contre 129 millions en 2023, soit une baisse de -5 % en raison des effets de change. À taux de change constants, les ventes nettes ont augmenté de 7 %. Cette croissance a été portée par VIMPAT® et CIMZIA® ainsi que par le récent lancement des médicaments BIMZELX®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ® et FINTEPLA®.

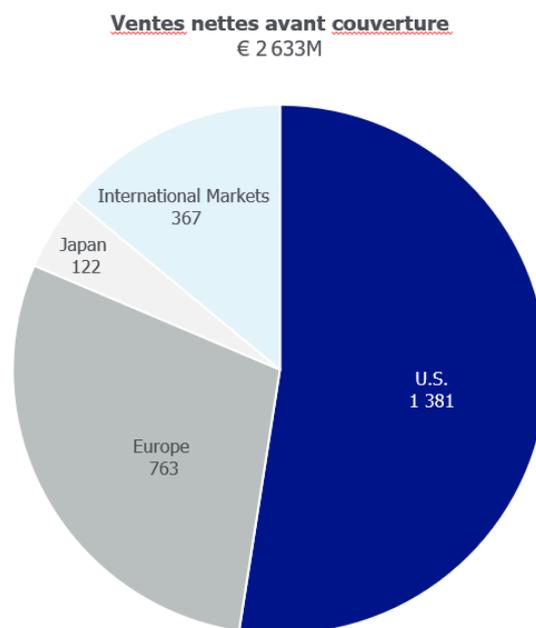
Les **ventes nettes sur les marchés internationaux** ont atteint 367 millions € (+1 % ; +8 % TCC). CIMZIA® est le plus grand produit de ces marchés, suivi de KEPPRA®, les deux affichant une croissance continue. BIMZELX® a été lancé avec succès sur plusieurs marchés.

Les ventes nettes sur le plus grand marché de cette région, la **Chine**, sont restées stables à taux de

change constant (0% TCC) atteignant 74 millions € et ont baissé de -4% aux taux réels.

Les instruments de couverture désignés reclassés en tant que ventes nettes et non affectés affichent un résultat positif de 8 millions € (résultat négatif de 18 millions € au premier semestre 2023) et reflètent les activités de couverture transactionnelles réalisées par UCB identifiées dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.

Ces activités sont principalement liées au dollar américain, au yen japonais, à la livre sterling et au franc suisse.



Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	Réel		Variation - Taux réels		Variation - TCC	
	2024	2023	€ millions	%	€ millions	%
Ventes nettes aux États-Unis	1 381	1 179	203	17%	203	17%
CIMZIA®**	628	655	- 28	-4%	- 27	-4%
BRIVIACT®**	257	211	46	22%	46	22%
FINTEPLA®**	133	92	42	46%	42	46%
BIMZELX®*	85	0	85	N/A	85	N/A
RYSTIGGO®**	72	0	72	N/A	72	N/A
KEPPRA®**	68	75	- 8	-10%	- 8	-10%
NAYZILAM®**	53	42	11	26%	11	26%
VIMPAT®**	34	53	- 19	-35%	- 19	-35%
ZILBRYSQ®*	11	0	11	N/A	11	N/A
Marques établies	40	51	- 10	-20%	- 10	-20%
Ventes nettes en Europe	763	688	74	11%	72	10%
CIMZIA®**	211	210	1	0%	0	0%
BIMZELX®*	105	43	63	>100%	62	>100%
KEPPRA®**	98	101	- 2	-2%	- 2	-2%
VIMPAT®**	62	73	- 10	-14%	- 11	-15%
BRIVIACT®**	59	53	6	11%	6	11%
EVENITY®**	46	24	22	94%	22	93%
FINTEPLA®**	19	8	10	>100%	10	>100%
RYSTIGGO®**	2	0	2	N/A	2	N/A
ZILBRYSQ®*	2	0	2	N/A	2	N/A
Marques établies	159	176	- 19	-11%	- 19	-11%
Ventes nettes au Japon	122	129	- 7	-5%	9	7%
VIMPAT®**	40	40	0	-1%	5	12%
E KEPPRA®**	36	51	- 15	-29%	- 10	-20%
CIMZIA®**	15	15	0	-1%	2	11%
BIMZELX®*	12	6	7	>100%	8	>100%
RYSTIGGO®**	3	0	3	N/A	4	N/A
ZILBRYSQ®*	2	0	2	N/A	2	N/A
FINTEPLA®**	1	0	1	N/A	1	N/A
Marques établies	13	17	- 4	-24%	- 2	-14%
Ventes nettes dans les marchés internationaux	367	364	4	1%	30	8%
CIMZIA®**	143	137	7	5%	14	10%
KEPPRA®**	107	109	- 2	-2%	8	8%
VIMPAT®**	36	38	- 2	-6%	- 1	-2%
BIMZELX®*	12	4	9	>100%	9	>100%
BRIVIACT®**	11	10	1	15%	2	17%
FINTEPLA®**	1	2	- 1	-31%	- 1	-31%
Marques établies	57	65	- 9	-13%	- 1	-1%
Ventes nettes avant couverture	2 633	2 360	274	12%	315	13%
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	8	18	- 11	-58%		
Total des ventes nettes	2 641	2 378	263	11%	315	13%

1.5. Produits et charges des redevances

Pour le semestre clôturé le 30 juin	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
€ millions				
Propriété intellectuelle en biotechnologie	29	29	3%	3%
Autres	14	13	-3%	-3%
Produits et charges des redevances	43	42	1%	1%

Les produits et charges des redevances sont restés relativement stables au premier semestre 2024. Les produits de propriété intellectuelle en biotechnologie représentent les redevances sur les produits commercialisés utilisant la propriété intellectuelle

d'UCB en matière d'anticorps. La rubrique « Autres » inclut les redevances provenant de l'ancien portefeuille d'UCB des produits contre l'allergie et les redevances sur les produits développés par UCB et commercialisés en partenariat ou sous licence.

1.6. Autres produits

Pour le semestre clôturé le 30 juin	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
€ millions				
Ventes des contrats à façon	35	60	-42%	-42%
Autres	72	109	-34%	-34%
Autres produits	107	169	-37%	-37%

Les **autres produits** ont baissé pour passer de 169 millions € à 107 millions €.

Les **ventes des contrats à façon** ont baissé de -42 % (-42 % TCC) à 35 millions €, en raison de la baisse de la demande de contrats à façon une fois les contrats arrivés à échéance, situation principalement liée à la vente de cinq marques établies en 2023.

Les « **Autres** » produits comprennent les activités de partenariat au Japon (FINTEPLA®), à savoir

l'approbation pour le traitement des crises d'épilepsie associées au syndrome de Lennox-Gastaut [LGS] et CIMZIA®), ainsi que les paiements récurrents des partenaires de R&D et de licence. En 2023, cela incluait également un paiement d'étape unique de 70 millions € pour VIMPAT®, d'où une baisse à 72 millions € contre 109 millions € au cours du premier semestre 2023.

1.7. Marge brute

Pour le semestre clôturé le 30 juin	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
€ millions				
Chiffre d'affaires	2 791	2 589	8%	10%
Ventes nettes	2 641	2 378	11%	13%
Produits et charges des redevances	43	42	1%	1%
Autres produits	107	169	-37%	-37%
Coût des ventes	- 851	- 802	6%	6%
Coût des ventes des produits et services	- 583	- 536	9%	9%
Charges des redevances	- 56	- 49	13%	11%
Marge brute ajustée	2 152	2 004	7%	10%
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 212	- 216	-2%	-2%
Marge brute	1 940	1 787	9%	12%

Au cours du premier semestre 2024, la **marge brute ajustée** (avant amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes) s'est établie à 2 152 millions € soit +7 % (+10 % TCC), ce qui suit la

performance du chiffre d'affaires. La marge brute ajustée est restée stable à 77 %.

La **marge brute** après amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes a

atteint 1 940 millions €, soit une hausse de 9 % (+12 % TCC), ce qui suit la performance du chiffre d'affaires. La marge brute correspondante était de 70 % contre 69 %.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Le **coût des ventes de produits** a augmenté, de manière corrélative avec la hausse des ventes nettes, de 9 % (+9 % TCC) pour atteindre 583 millions €.

Les **charges des redevances** ont augmenté à 56 millions €, contre 49 millions €, à la suite des récents lancements de produits, notamment FINTEPLA®.

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes : Conformément à IFRS 3, UCB a inclus dans son état de la situation financière un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech, de Schwarz Pharma, de Ra Pharma et de Zogenix (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.).

Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles sur les produits déjà commercialisés ont totalisé 212 millions €, contre 216 millions €.

L'amortissement de FINTEPLA® a été revu à la fin de l'année 2023 à la suite d'un règlement de litige de brevet aux États-Unis. UCB estime désormais que la perte d'exclusivité aux États-Unis aura lieu au quatrième trimestre 2023.

1.8. EBIT ajusté et EBITDA ajusté

Pour le semestre clôturé le 30 juin	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
€ millions				
Chiffre d'affaires	2 791	2 589	8%	10%
Ventes nettes	2 641	2 378	11%	13%
Produits et charges des redevances	43	42	1%	1%
Autres produits	107	169	-37%	-37%
Marge brute ajustée	2 152	2 004	7%	10%
Marge brute	1 940	1 787	9%	12%
Frais commerciaux	- 945	- 753	25%	26%
Frais de recherche et développement	- 789	- 759	4%	4%
Frais généraux et administratifs	- 121	- 104	16%	17%
Autres produits / charges (-) d'exploitation	249	315	-21%	-21%
Total des charges opérationnelles	-1 606	-1 302	23%	24%
EBIT ajusté	334	486	-31%	-23%
Plus : Amortissement des immobilisations incorporelles	235	238	-2%	-2%
Plus : Charges d'amortissement	83	77	9%	9%
EBITDA ajusté	652	801	-19%	-13%

Les **charges d'exploitation**, qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et développement, les frais généraux et administratifs ainsi que les autres produits/charges d'exploitation, ont augmenté de 23 % à 1 606 millions €. Cela reflète une augmentation importante des frais commerciaux, une augmentation modérée des frais de recherche et développement, une hausse des frais généraux et administratifs et une baisse des autres produits d'exploitation. Par ailleurs, l'effet comptable des rémunérations variables à long terme (LTI, long-term incentives), dû à la forte performance du cours de l'action, a eu un impact sur les différentes charges d'exploitation, augmentant les charges d'exploitation totales de 29 millions €, soit 1,8 % du total. Le total des charges d'exploitation relatives au chiffre d'affaires (ratio des charges d'exploitation) s'est

amélioré pour atteindre 58 %, contre 50 % au cours du premier semestre 2023 et correspondent aux :

Hausse de 25 % des **frais commerciaux** pour atteindre 945 millions €, reflétant des investissements ciblés et significatifs pour les lancements mondiaux des produits moteurs de croissance d'UCB : les activités de lancement mondial de BIMZELX® dans quatre indications, les investissements DTC (direct to consumer) aux États-Unis en lien avec le lancement dans le psoriasis, les activités de lancement mondial pour RYSTIGGO® et ZILBRYSQ® dans le traitement de la myasthénie grave généralisée et le lancement mondial en cours de FINTEPLA®.

Hausse de 4 % des **frais de recherche et développement** qui s'élèvent à 789 millions € et reflètent les investissements continus dans le pipeline clinique innovant d'UCB, ciblant 10 populations de patients différentes et comprenant quatre projets de

phase 3, six projets de phase 2a ainsi que les activités de recherche en phase précoce en cours. Le ratio R&D a atteint 28% au cours du premier semestre 2024 en raison de la hausse du chiffre d'affaires (contre 29% au cours du premier semestre 2023).

Hausse de 16% des **frais généraux et administratifs** atteignant 121 millions €, en raison des préparatifs et des ressources externes supplémentaires pour le nouveau modèle organisationnel de la croissance mis en place chez

UCB à l'été 2024 et de l'effet comptable des LTI mentionné précédemment.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué à 249 millions €, en raison de la baisse de la rubrique des « autres » des autres produits d'exploitation ; en effet, la vente d'un portefeuille de marques établies en Europe (145 millions €) au premier trimestre 2023 ne s'est pas reproduite au premier semestre 2024. Cependant, la contribution nette d'EVENTITY® a augmenté de 47 % pour atteindre 228 millions €.

€ millions	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Accord de collaboration pour le développement et la commercialisation d'EVENTITY®	228	156	47%	47%
Autres	21	159	-87%	-87%
Total des autres produits / charges d'exploitation	249	315	-21%	-21%

La hausse du chiffre d'affaires grâce à la croissance à deux chiffres des ventes nettes, la baisse des autres produits, la hausse significative des charges d'exploitation due aux investissements importants dans les lancements mondiaux et la baisse des autres produits d'exploitation ont conduit à un **EBIT ajusté** (résultat avant intérêts et impôts) de 334 millions €, en baisse de 31 % (-23 % TCC), par rapport à 486 millions € pour le premier semestre 2023.

L'**amortissement total des immobilisations incorporelles** (liées aux produits et autres postes) s'est élevé à 235 millions €, -2 %.

Les **charges d'amortissement** ont atteint 83 millions €.

L'**EBITDA ajusté** (résultats avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) a atteint 652 millions €, contre 801 millions € (-19 % ; -13 % TCC), reflétant la hausse du chiffre d'affaires et la hausse significative des charges d'exploitation en raison des investissements importants de lancement ainsi que la baisse des autres produits d'exploitation. Le ratio d'EBITDA ajusté pour le premier semestre 2024 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 23 %, contre 31 % au premier semestre 2023.

1.9. Résultat

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
EBIT ajusté	334	486	-31%	-23%
Frais de restructuration	-3	-3	9%	8%
Gains / pertes (-) sur les cessions	0	0	N/A	N/A
Autres produits / charges (-)	-8	-3	>100%	>100%
Total des restructurations, dépréciations et autres produits / charges (-)	-11	-6	>100%	>100%
EBIT (résultat d'exploitation)	323	480	-33%	-24%
Charges financières nettes (-)	-77	-79	-4%	-4%
Résultat avant impôts	246	401	-39%	-28%
Charges d'impôt sur le résultat (-)	-38	-90	-57%	-52%
Résultat provenant des activités poursuivies	208	311	-33%	-21%
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	0	0	N/A	N/A
Résultat	208	311	-33%	-21%
Attribuable aux actionnaires d'UCB	208	311	-33%	-21%
Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB	208	311	-33%	-21%

Le **total des restructurations, dépréciations et autres produits/charges (-)** s'est élevé à 11 millions € avant impôts au cours du premier semestre 2024, contre 6 millions € au premier semestre 2023.

Les **charges financières nettes** ont atteint 77 millions € contre 79 millions €, en raison de la baisse des résultats de change négatifs, compensant les charges d'intérêts plus élevées. L'augmentation des charges d'intérêts est due à un coût moyen plus élevé de la dette brute, sur une dette brute moyenne légèrement supérieure par rapport à la même période de l'année dernière.

Les **impôts** s'élèvent à 38 millions €, contre 90 millions € en juin 2023. Le taux d'imposition moyen est de 16 %, contre 22 % en juin 2023. La baisse du

taux d'imposition est liée à l'utilisation continue et durable des incitations à la R&D et par la comptabilisation supplémentaire d'actifs d'impôts différés sur les pertes liées à l'avancement du lancement d'actifs clés.

Le **bénéfice lié aux activités abandonnées** était de 0 million €.

Le **résultat du Groupe** s'est élevé à 208 millions €, contre 311 millions € (-33 %, -21 % TCC), en raison de la hausse du chiffre d'affaires, de la hausse significative des charges d'exploitation due aux investissements importants de lancement, ainsi que la baisse des autres produits d'exploitation et des charges d'impôts. Le montant total est attribuable aux actionnaires d'UCB.

1.10. Résultat de base par action

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	Réel		Variation	
	2024	2023	Taux réels	TCC
Résultat	208	311	-33%	-21%
Attribuable aux actionnaires d'UCB	208	311	-33%	-21%
Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB	208	311	-33%	-21%
Restructuration, dépréciation et autres produits / charges (-)	11	6	>100%	>100%
Impôt sur le revenu relatif à la restructuration, la dépréciation, ainsi qu'aux autres produits / charges (-)	- 1	- 2	-33%	-32%
Résultat (-) / perte des activités abandonnées	0	0	N/A	N/A
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	212	216	-2%	-2%
Impôts sur l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes	- 32	- 33	-2%	-3%
Résultat principal attribuable aux actionnaires d'UCB	397	498	-20%	-12%
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	190	189	0%	
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires d'UCB (€)	2,09	2,63	-21%	-12%

Le résultat attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts d'autres éléments, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, s'est élevé à un **résultat principal attribuable aux**

actionnaires d'UCB de 397 millions € (-20 % ; -12 % TCC). Cela entraîne un **résultat de base par action** de 2,09 €, contre 2,63 € au cours du premier semestre 2023 par nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 190 millions, contre 189 millions d'actions au cours du premier semestre 2023.

1.11. État de la situation financière

Les **immobilisations incorporelles** ont diminué de 72 millions €, passant de 4 232 millions € le 31 décembre 2023 à 4 160 millions € le 30 juin 2024, principalement en raison de l'amortissement continu des immobilisations incorporelles (235 millions €) et de l'impact de la conversion des devises étrangères.

Le **goodwill** s'élève à 5 352 millions €, en hausse de 98 millions € en raison des variations des taux de change, principalement le dollar américain.

Les **autres actifs non courants** ont augmenté de 188 € en raison de :

- une augmentation des actifs d'impôts différés de 110 millions € due à des différences temporelles accrues sur les stocks commerciaux, à des crédits d'impôts R&D plus élevés et à la comptabilisation supplémentaire de pertes fiscales, compensée par l'utilisation d'attributs fiscaux ;

- une augmentation des immobilisations corporelles de 70 millions € en raison de nouvelles acquisitions, y compris les actifs liés au droit d'utilisation (172 millions €), principalement liées à la nouvelle unité de production biologique en Belgique et au nouveau campus au Royaume-Uni, au réaménagement des espaces de bureau et à l'acquisition d'équipements de laboratoire et autres, compensée par l'amortissement courant des immobilisations corporelles (-83 millions €) ;
- une augmentation des actifs financiers et autres de 8 millions €, principalement due à des investissements supplémentaires dans des titres de participation et à des gains de juste valeur sur les titres de participation détenus par UCB Ventures, compensée par une diminution des autres créances à long terme.

Les **actifs courants** sont passés de 3 444 millions € au 31 décembre 2023 à 3 320 millions € au 30 juin 2024 et sont principalement liés à une baisse des liquidités partiellement compensée par des créances plus élevées en raison des schémas de vente et de la constitution de stocks pour les produits récemment lancés.

Les **capitaux propres d'UCB** s'élèvent à 8 953 millions €, soit une baisse de 22 millions € entre le 31

1.12. Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

- Les **flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** se sont élevés à 377 millions €, contre 249 millions € fin juin 2023 et provenant de la rentabilité nette sous-jacente, également impactée par une réduction du besoin en fonds de roulement, principalement due à une augmentation des dettes commerciales et autres dettes.

1.13. Prévisions financières 2024 confirmées

Le premier semestre de 2024 a été marqué par les lancements mondiaux en cours et intensifs des produits moteurs de croissance, à savoir BIMZELX®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ® et FINTEPLA®, ainsi qu'EVENTY®.

Pour 2024, UCB vise une hausse du **chiffre d'affaires pour atteindre le haut de la fourchette de 5,5 à 5,7 milliards €**, en tenant compte des lancements et des contributions continues et importantes du portefeuille de produits existants.

UCB accélère ses investissements dans les lancements à travers le monde pour offrir de

décembre 2023 et le 30 juin 2024. Les changements importants découlent du résultat net (208 millions €) compensé par les paiements de dividendes (-259 millions €), la conversion en dollars américains, en yens japonais et en livres sterling (145 millions €) et l'acquisition d'actions propres (-145 millions €).

Les **passifs non courants** s'élèvent à 3 878 millions €, soit une diminution de 70 millions € par rapport au 31 décembre 2023, en raison du remboursement intégral de la ligne de crédit bullet liée à l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc., et de la diminution des impôts différés passifs, partiellement compensée par l'émission de 500 millions € d'obligations de senior non garanties en 2024.

Les **passifs courants** se chiffrent à 2 798 millions €, soit une hausse de 182 millions €. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des dettes commerciales et autres dettes, à des dettes fiscales plus élevées, ainsi qu'au groupe de passifs classé comme détenus en vue de la vente.

La **dette nette** de 2 614 millions €, contre 2 177 millions € à la fin décembre 2023, est principalement le résultat du paiement de dividendes et du programme de rachat d'actions. Le ratio dette nette / EBITDA ajusté est de 2.2x au 30 juin 2024.

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'investissement** ont représenté une sortie 170 millions €, contre une sortie de 273 millions € en juin 2023, et comprennent principalement l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles.
- Les **flux de trésorerie provenant des activités de** ont un flux sortant de 635 millions €, qui inclut le dividende versé aux actionnaires d'UCB (-259 millions €), l'acquisition d'actions propres (-162 millions €) et les intérêts versés (-121 millions €).

nouvelles solutions potentielles aux personnes atteintes de maladies graves et reste engagée à investir dans la recherche et le développement pour faire progresser son pipeline de développement à des stades avancés et précoces.

Dans le même temps, UCB continuera à appliquer une discipline stricte en matière de coûts et, comme en 2023, à gérer activement les produits moins stratégiques de son portefeuille. La rentabilité sous-jacente, ou l'**EBITDA ajusté, devrait se situer entre 23,0 et 24,5 % du chiffre d'affaires**. Le résultat de base par action devrait dès lors se situer entre 3,70 €

et 4,40 € sur une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des prévisions financières 2024 tels que mentionnés plus haut ont été calculés sur la même base que les chiffres réels pour l'exercice 2023.

2. États financiers consolidés abrégés

2.1. Compte de résultat consolidé abrégé

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	Note	2024 Révisé	2023 Révisé
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Ventes nettes	8	2 641	2 378
Produits et charges des redevances		43	42
Autres produits		107	169
Chiffre d'affaires	10	2 791	2 589
Coût des ventes		- 851	- 802
Marge brute		1 940	1 787
Frais commerciaux		- 945	- 753
Frais de recherche et développement		- 789	- 759
Frais généraux et administratifs		- 121	- 104
Autres produits / charges (-) opérationnels	13	249	315
Résultat opérationnel avant dépréciation, restructuration et autres produits et charges		334	486
Dépréciation des actifs non financiers	14	0	0
Frais de restructuration	15	- 3	- 3
Autres produits / charges (-)	16	- 8	- 3
Résultat opérationnel		323	480
Produits financiers	17	15	16
Charges financières	17	- 92	- 95
Charges financières nettes (-)	17	- 77	- 79
Résultat avant impôts		246	401
Charge d'impôt sur le résultat	18	- 38	- 90
Résultat provenant des activités poursuivies		208	311
ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	12	0	0
RÉSULTAT		208	311
Attribuable aux :			
Actionnaires d'UCB SA		208	311
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€)¹			
Des activités poursuivies		1,09	1,64
Des activités abandonnées		0,00	0,00
Résultat de base total par action		1,09	1,64
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€)²			
Des activités poursuivies		1,06	1,60
Des activités abandonnées		0,00	0,00
Résultat dilué total par action		1,06	1,60

¹ Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action est de 189 887 116 (2023 : 189 255 095).

² Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action dilué est de 195 007 429 (2023 : 194 745 492)..

2.2. État consolidé abrégé du résultat global

Pour le semestre clôturé le 30 juin

€ millions	2024 Révisé	2023 Révisé
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	208	311
Autres éléments du résultat global		
Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :		
- Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)	6	- 6
- Écart dû à la conversion de devises étrangères	145	- 69
- Part effective des gains / pertes (-) sur les couvertures de flux de trésorerie	- 38	34
- Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global pouvant être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs	8	- 9
Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs :		
- Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	- 1	- 20
- Impôt sur le revenu relatif aux autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultat durant les exercices ultérieurs	0	3
Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts	120	- 68
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	328	244
Attribuable aux :		
Actionnaires d'UCB SA	328	244
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0
Total du résultat global de l'exercice, après impôts	328	244

2.3. État consolidé abrégé de la situation financière

€ millions	Note	30 juin 2024 Révisé	31 déc. 2023 Audité
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	19	4 160	4 232
Goodwill	20	5 352	5 254
Immobilisations corporelles	21	1 665	1 595
Impôts différés actifs		914	804
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	22	218	210
Total des actifs non courants		12 309	12 095
Actifs courants			
Stocks	23	1 136	1 031
Créances commerciales et autres créances		1 369	1 220
Créances fiscales		50	67
Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés)	22	261	241
Trésorerie et équivalents de trésorerie		428	861
Groupe d'actifs classifié comme détenus en vue de la vente		76	24
Total des actifs courants		3 320	3 444
Total de l'actif		15 629	15 539
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB	24	8 953	8 975
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		8 953	8 975
Passifs non courants			
Emprunts	25	1 608	2 099
Obligations	26	1 376	897
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	27	75	64
Impôts différés passifs		182	286
Avantages au personnel		258	227
Provisions	28	193	212
Dettes commerciales et autres dettes		104	98
Dettes fiscales		82	65
Total des passifs non courants		3 878	3 948
Passifs courants			
Emprunts	25	54	42
Obligations	26	0	0
Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés)	27	35	21
Provisions	28	175	173
Dettes commerciales et autres dettes		2 415	2 313
Dettes fiscales		102	67
Groupe de passifs classifié comme détenus en vue de la vente		17	0
Total des passifs courants		2 798	2 616
Total du passif		6 676	6 564
Total des capitaux propres et du passif		15 629	15 539

2.4. État consolidé abrégé des flux de trésorerie

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	Note	2024 Révisé	2023 Révisé
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires d'UCB		208	311
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	29	245	243
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	29	38	89
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	29	67	53
Variation du besoin en fonds de roulement	29	- 104	- 407
Fonds de roulement relatif aux acquisitions		0	- 20
Intérêts reçus		49	52
Flux de trésorerie provenant des opérations		503	321
Impôts sur le résultat payés durant la période		- 126	- 72
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles :			
Des activités poursuivies		377	249
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		377	249
Acquisition d'immobilisations corporelles	21	- 116	- 125
Acquisition d'immobilisations incorporelles	19	- 46	- 33
Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise		0	- 113
Acquisition d'autres participations		- 8	- 4
Sous-total acquisitions		- 170	- 275
Cession d'immobilisations corporelles		0	0
Cession d'autres activités, hors trésorerie cédée		0	0
Cession d'autres investissements		0	2
Sous-total cessions		0	2
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement :		- 170	- 273
Des activités poursuivies		- 170	- 273
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		- 170	- 273
Remboursement d'obligations (-)	26	495	56
Produits des dettes financières	25	0	90
Remboursements (-) des dettes financières	25	- 563	- 98
Remboursement des dettes résultant de contrats de location	25	- 25	- 22
Acquisition (-) d'actions propres		- 162	- 40
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres	32	- 259	- 252
Intérêts payés		- 121	- 101
Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement :			
Des activités poursuivies		- 635	- 367
Des activités abandonnées		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET (-) / PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		- 635	- 367
AUGMENTATION / DIMINUTION (-) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		- 428	- 391
Des activités poursuivies		- 428	- 391
Des activités abandonnées		0	0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		861	859
Effet des variations de change		- 5	- 12
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		428	456

2.5. État consolidé abrégé de l'évolution des capitaux propres

2024	Attribués aux actionnaires d'UCB SA								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
€ millions	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Solde au 1er janvier 2024	2 614	- 353	6 578	- 9	55	40	51	8 975	- 0	8 975
Résultat de l'exercice	-	-	208	-	-	-	-	208	-	208
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	- 1	145	2	- 26	120	-	120
Résultat global total	-	-	208	- 1	145	2	- 26	328	-	328
Dividendes (Note 3.32)	-	-	- 259	-	-	-	-	- 259	-	- 259
Paiements fondés sur des actions	-	-	54	-	-	-	-	54	-	54
Transfert dans les réserves	-	89	- 89	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (Note 3.24)	-	- 145	-	-	-	-	-	- 145	-	- 145
Solde au 30 juin 2024	2 614	- 409	6 492	- 10	199	42	25	8 953	- 0	8 953

2023	Attribués aux actionnaires d'UCB SA								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
€ millions	Capital social et prime d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Écarts de conversion cumulés	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Solde au 1er janvier 2023	2 614	- 363	6 445	76	180	63	49	9 064	- 0	9 064
Résultat de l'exercice	-	-	311	-	-	-	-	311	-	311
Autre résultat global / perte (-)	-	-	-	- 17	- 69	- 6	25	- 68	-	- 68
Résultat global total	-	-	311	- 17	- 69	- 6	25	244	-	244
Dividendes (Note 3.32)	-	-	- 252	-	-	-	-	- 252	-	- 252
Paiements fondés sur des actions	-	-	44	-	-	-	-	44	-	44
Transfert dans les réserves	-	62	- 62	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres (Note 3.24)	-	- 57	-	-	-	-	-	- 57	-	- 57
Transfert entre les autres éléments du résultat global et les réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvement sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2023	2 614	- 358	6 486	59	111	57	74	9 042	- 0	9 042

3. Notes

3.1. Informations générales

UCB SA (ci-après UCB ou la Société) est, avec ses filiales (conjointement le Groupe), un leader mondial en biopharmacie spécialisé dans les maladies graves relevant de deux domaines thérapeutiques, à savoir la neurologie et l'immunologie.

La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée de la Société relative au premier semestre et clôturée au 30 juin 2024 (ci-dessous dénommée la « période intermédiaire ») englobe la société et ses filiales. Au sein du Groupe, UCB Pharma SA, UCB Biopharma SRL, UCB S.R.O. et UCB Inc., des filiales entièrement détenues par le Groupe, ont des succursales. UCB Pharma SA et UCB Biopharma SRL ont des succursales au Royaume-Uni ; UCB S.R.O. et UCB Inc. ont, respectivement, des succursales en Slovaquie et à

Porto Rico. Ces succursales sont intégrées dans leurs comptabilités.

UCB SA, la Société mère, est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. Le siège social est établi à Allée de la Recherche, 60, B-1070 Bruxelles, Belgique. UCB SA est cotée en bourse sur Euronext Bruxelles. Le Conseil d'administration a approuvé la présente information financière consolidée abrégée en vue de sa publication le 25 juillet 2024. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'a pas été auditée.

Les états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 peuvent être consultés sur le site web d'UCB.

3.2. Base de préparation de l'information financière

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été établie conformément à la norme « International Accounting Standard 34 » (IAS – Information financière intermédiaire), telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée ne comprend pas toutes les informations requises pour l'établissement d'états financiers

annuels complets et doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 qui ont été établis conformément aux normes IFRS.

Sauf indication contraire, cette information financière intermédiaire consolidée abrégée est présentée en euros (€), et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche.

3.3. Implications de l'invasion par la Russie de l'Ukraine et des conflits au Moyen-Orient sur la position, la performance financière et les flux de trésorerie d'UCB

UCB est guidée par son objectif de créer de la valeur pour les patients, aujourd'hui et à l'avenir, et par sa volonté de contribuer à un monde plus inclusif et durable. C'est pourquoi UCB est déterminée à limiter l'impact de cette guerre et des conflits sur ses employés, ses patients et leurs communautés respectives.

Il n'y a pas d'impact matériel direct ou indirect de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, des sanctions imposées, ni des conflits au Moyen-Orient sur l'orientation et les objectifs stratégiques, les opérations, la performance et la position financières et les flux de trésorerie du groupe UCB.

Le chiffre d'affaires du groupe UCB n'a pas été matériellement affecté. Il n'y a pas eu de perturbations majeures dans les chaînes

d'approvisionnement du Groupe et/ou d'incertitudes concernant la production.

UCB continue de fournir des médicaments essentiels aux patients en Russie, mais est passé à un modèle de distribution et a cessé la promotion active sur le marché.

Aucun risque principal ni aucune incertitude supplémentaire n'ont été identifiés à l'échelon du Groupe à la suite de cette guerre ou des conflits en Moyen-Orient et des événements connexes.

Aucun risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et des passifs du groupe UCB n'est apparu.

Il n'y a pas d'estimations importantes ou d'incertitudes significatives concernant les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2024 en raison de cette

guerre ou des conflits et il n'y a pas de risque de continuité d'exploitation pour le Groupe UCB.

Il n'y a pas d'augmentation significative du risque de crédit et il n'y a pas d'impact significatif sur la mesure des pertes sur créances attendues (PCA) compte tenu des informations prospectives. Les ventes en Russie sont toujours couvertes par une assurance de crédit, et il n'y a pour l'instant aucun problème de recouvrement des liquidités, mais les niveaux de liquidités sont limités au minimum dans les filiales russes. UCB n'a pas de filiales ou de succursales dans les zones de conflit au Moyen-Orient.

Il n'y a pas de montant significatif de soldes de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie qui ne soient pas disponibles à l'utilisation par le Groupe. Il n'y a pas d'exposition significative au risque de liquidité et de change, et aucun impact important sur les sensibilités connexes en ce qui concerne les investissements d'UCB affectés par la guerre et les conflits au Moyen-Orient. Il n'y a pas d'impact sur les relations de comptabilité de couverture d'UCB.

La guerre et les conflits n'ont pas eu d'impact majeur sur la situation de liquidité du groupe UCB. La stratégie de gestion du risque de liquidité est toujours adéquate et appropriée et n'a pas été modifiée.

Le groupe UCB a évalué que ni les effets directs ni les effets indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou des conflits au Moyen-Orient ne constituent une indication qu'un ou plusieurs actifs dans le cadre de la norme IAS 36 peuvent être dépréciés.

Les informations relatives aux analyses de sensibilité publiées dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne nécessitent pas de mise à jour importante.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les événements connexes ainsi que les conflits au Moyen-Orient ont eu un impact sur les taux d'intérêt et les tendances d'inflation. Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur recouvrable a été mis à jour pour refléter ces développements, mais n'a pas entraîné de changements significatifs par rapport aux derniers tests effectués.

À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ou des sanctions imposées, il n'y a pas de changement dans les faits et les circonstances qui pourrait limiter de manière significative la capacité d'UCB à exercer ses droits ou ses dispositions de gouvernance à l'égard de sa filiale russe ou ukrainienne.

À l'heure actuelle, les impacts directs et/ou indirects futurs attendus de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des sanctions imposées, ainsi que des conflits au Moyen-Orient, sur les performances financières, la situation financière et les flux de trésorerie d'UCB, ainsi que les risques associés, sont évalués comme non significatifs, mais UCB surveillera en permanence les impacts potentiels.

UCB n'a pas demandé et n'envisage pas de demander des mesures de soutien public. UCB n'a pas l'intention de changer matériellement sa stratégie de couverture des risques pour faire face aux impacts directs ou indirects de la guerre ou des conflits.

3.4. Impact de la situation macro-économique sur la position, les performances financières et les flux de trésorerie d'UCB.

En 2024, les taux d'intérêt et l'inflation sont restés élevés. Comme de nombreuses autres sociétés, UCB subit l'effet de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt qui touche de nombreux aspects de l'activité d'UCB, notamment l'augmentation des coûts tels que les matières premières et les salaires. La surperformance de nos actions ces derniers mois a entraîné une augmentation des coûts liés à nos rémunérations variables à long terme (plans d'options sur actions, plans d'attribution d'actions gratuites et plans d'actions de performance). Une solide discipline en matière de coûts a permis à UCB d'atténuer ces effets en 2024. En raison des taux d'intérêt élevés, le coût de la dette est resté élevé en 2024. La situation

macroéconomique n'a pas eu d'impact majeur sur les négociations des conditions contractuelles ou les décisions d'investissement ou de financement. L'inflation et les taux d'intérêt élevés affectent les évaluations à la juste valeur, les estimations de flux de trésorerie futurs attendues, les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie et les tests de dépréciation. Une mise à jour des tests de dépréciation n'a pas donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur. L'évaluation des actifs et passifs au 30 juin 2024 n'a pas été fortement impactée par la situation macroéconomique.

3.5. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation de l'information financière intermédiaire consolidée abrégée sont identiques à celles qui sont utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

UCB possède une filiale en Turquie, UCB Pharma A.S., dont la monnaie fonctionnelle est la lire turque, qui est la monnaie d'une économie hyperinflationniste. L'actif, le passif, les éléments de capitaux propres, les produits et les charges d'UCB Pharma A.S. n'ont pas été retraités conformément à la norme IAS 29 Hyperinflation avant d'être inclus dans les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2024, car UCB a évalué l'impact du retraitement comme étant non significatif. Conformément aux méthodes comptables d'UCB, telles que présentées dans le rapport annuel intégré 2023, les actifs et les passifs d'UCB Pharma A.S. sont convertis au taux en vigueur au 30 juin 2024. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de juin 2024.

Nouvelles normes et normes modifiées adoptées par le Groupe

Une série de modifications des normes sont obligatoirement adoptées pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2024. Cependant, le Groupe ne doit pas modifier ses méthodes comptables ni procéder à des ajustements rétroactifs à la suite de l'adoption de ces modifications des normes.

UCB est concernée par la réforme fiscale internationale du Pilier 2, déjà promulguée ou sur le point de l'être dans la plupart des juridictions où le Groupe opère, pour l'exercice financier du Groupe

3.6. Estimations

L'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée impose à la direction de procéder à des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des règles comptables ainsi que les montants déclarés pour les actifs, les passifs, les produits et les charges.

3.7. Gestion des risques financiers

Facteurs de risques financiers

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. Ces

débutant le 1er janvier 2024. L'application du Pilier 2 dans les états financiers consolidés d'UCB au 30 juin 2024 a entraîné une charge d'impôt supplémentaire de 10 millions €.

Impact des normes publiées mais non encore adoptées par le Groupe

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18, « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». Il s'agit de la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui met l'accent sur les mises à jour apportées à l'état du résultat net. Les principaux nouveaux concepts introduits dans la norme IFRS 18 concernent la structure de l'état du résultat net, les informations à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance des résultats présentées en dehors des états financiers d'une entité (c-à-d. les mesures de performance définies par la direction), ainsi que des principes améliorés en matière d'agrégation et de désagrégation qui s'appliquent aux états financiers principaux et aux notes en général. Cette nouvelle norme aura un impact sur la présentation du compte de résultat consolidé du Groupe. UCB évalue actuellement l'impact.

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers (amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7). UCB évalue actuellement l'impact de ces amendements.

Il n'y a aucune autre norme ou modification de norme n'étant pas encore en vigueur qui pourrait avoir une incidence notable sur les états financiers consolidés du Groupe.

Les estimations importantes faites par la direction lors de l'application des règles comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude d'estimation prises en compte sont identiques, pour l'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée, à celles qui ont été appliquées pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

risques financiers comprennent principalement le risque du marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée ne

contient pas toutes les informations sur la gestion du risque financier et toutes les informations requises pour l'établissement des états financiers annuels et ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières à leur échéance. L'approche du Groupe en matière de gestion de la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de suffisamment de liquidités pour faire face à ses engagements à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

En comparaison avec la fin de l'année, aucun changement matériel n'est intervenu dans les flux de trésorerie non actualisés contractuels pour couvrir des engagements financiers.

Estimation de la juste valeur

Actifs financiers évalués à la juste valeur

30 juin 2024				
€ millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)				
Titres de participation cotés	241	0	0	241
Actifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	23	0	23
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	4	0	4
Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets	0	16	0	16
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	24	0	24
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	4	0	4
Autres actifs financiers à l'exclusion des actifs financiers dérivés				

La norme IFRS 7 régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Toutes les évaluations de juste valeur indiquées sont des évaluations récurrentes.

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers du Groupe, évalués à la juste valeur au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et regroupés en accord avec la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2023				
€ millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)				
Titres de participation cotés	190	0	0	190
Actifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	38	0	38
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	7	0	7
Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets	0	1	0	1
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	19	0	19
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	12	0	12
Autres actifs financiers à l'exclusion des actifs financiers dérivés				

Passifs financiers évalués à la juste valeur

30 juin 2024				
€ millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	35	0	35
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	5	0	5
Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets	0	1	0	1
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	1	0	1
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	68	0	68
Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés				

31 décembre 2023				
€ millions	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Passifs financiers dérivés				
Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie	0	4	0	4
Contrats de change à terme – juste valeur via le compte de résultat	0	3	0	3
Contrats de change à terme – couvertures d'investissements nets	0	14	0	14
Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie	0	5	0	5
Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat	0	59	0	59
Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés				

Durant la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transferts entre évaluations de la juste valeur de niveau 1 et de niveau 2, ni vers et hors des évaluations de niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont réalisées en utilisant soit la méthode dite des flux de trésorerie actualisés, soit la méthode dite de « Black-Scholes » (pour les options sur taux de change) ainsi que des données de marché disponibles

publiquement. Les techniques d'évaluation restent inchangées depuis décembre 2023 (voir Note 5.5 du Rapport annuel 2023).

Conversion de devises étrangères

Les principaux cours de change suivants ont été utilisés dans le cadre de l'établissement de la présente information financière intermédiaire consolidée abrégée :

	Taux de clôture		Taux moyen	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
US	1,072	1,106	1,081	1,081
JPY	172,370	155,850	164,344	145,581
GB	0,848	0,867	0,854	0,876
CH	0,963	0,929	0,961	0,986

3.8. Informations par segment

Les activités du Groupe sont composées d'un seul segment d'activité : la biopharmacie.

Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. Les « Chief Operating Decision Makers », à savoir les membres du Comité exécutif, vérifient les résultats et les plans opérationnels, et décident de l'affectation des ressources à l'échelle de l'entreprise. C'est pourquoi UCB se compose d'un seul segment.

Les informations à fournir à l'échelle du Groupe concernant les ventes de produits, les zones géographiques et le chiffre d'affaires généré par les principaux clients sont présentées comme suit.

Informations relatives aux ventes de produits

Pour le semestre clôturé le 30 juin	2024	2023
€ millions	Révisé	Révisé
CIMZIA®	997	1 017
BRIVIACT®	327	273
KEPPRA®	309	336
BIMZELX®	215	52
VIMPAT®	172	204
FINTEPLA®	154	102
NEUPRO®	123	146
RYSTIGGO®**	77	0
NAYZILAM®	53	42
ZYRTEC®	50	51
EVENITY®	46	24
XYZAL®	29	33
ZILBRYSQ®*	15	0
Autres produits	66	80
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	8	18
Total des ventes nettes	2 641	2 378

Informations par marché géographique

Le tableau ci-dessous présente les ventes nettes sur chaque marché géographique où les clients sont établis :

Pour le semestre clôturé le 30 juin	2024	2023
€ millions	Révisé	Révisé
États-Unis	1 381	1 179
Europe – autres (Belgique exclue)	199	187
Allemagne	165	149
Japon	122	129
Espagne	117	104
France (y compris les territoires d'outre-mer)	88	82
Italie	87	78
Royaume-Uni et Irlande	78	65
Chine	74	78
Belgique	29	24
Autres pays	293	286
Instruments de couverture désignés reclassés en ventes nettes	8	18
Total des ventes nettes	2 641	2 378

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles sur chaque marché géographique où ces actifs sont situés.

Pour le semestre clôturé le 30 juin	2024	2023
€ millions	Révisé	Audité ¹
Belgique	977	924
Suisse	220	240
Royaume-Uni et Irlande	236	215
États-Unis	173	138
Japon	17	17
Allemagne	23	23
Chine	1	20
Autres pays	18	18
Total	1 665	1 595

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2023.

Informations sur les principaux clients

UCB a 1 gros client qui représente plus de 14 % du total des ventes nettes à la fin de juin 2024.

Aux États-Unis, les ventes à trois grossistes ont représenté environ 61 % des ventes dans ce pays (juin 2023 : 62 %).

3.9. Caractère saisonnier des opérations

Sur une base consolidée, le chiffre d'affaires du Groupe dans le segment biopharmaceutique n'est pas affecté par la saisonnalité.

3.10. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le Groupe a identifié les montants suivants relatifs au chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés :

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2024 Révisé	2023 Révisé
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 775	2 574
Chiffre d'affaires provenant des accords où les risques et les avantages sont partagés	16	15
Produits totaux	2 791	2 589

Désagrégation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	Réel		Moment de la comptabilisation des produits			
	2024	2023	2024		2023	
			À un moment donné	Au cours d'une certaine période	À un moment donné	Au cours d'une certaine période
Ventes nettes aux États-Unis	1 381	1 179	1 381	0	1 179	0
CIMZIA®**	628	655	628	0	655	0
BRIVIACT®**	257	211	257	0	211	0
FINTEPLA®**	133	92	133	0	92	0
BIMZELX®*	85	0	85	0	0	0
RYSTIGGO®**	72	0	72	0	0	0
KEPPRA®**	68	75	68	0	75	0
NAYZILAM®**	53	42	53	0	42	0
VIMPAT®**	34	53	34	0	53	0
ZILBRYSQ®*	11	0	11	0	0	0
Marques établies	40	51	40	0	51	0
Ventes nettes en Europe	763	688	763	0	688	0
CIMZIA®**	211	210	211	0	210	0
BIMZELX®*	105	43	105	0	43	0
KEPPRA®**	98	101	98	0	101	0
VIMPAT®**	62	73	62	0	73	0
BRIVIACT®**	59	53	59	0	53	0
EVENITY®**	46	24	46	0	24	0
FINTEPLA®**	19	8	19	0	8	0
RYSTIGGO®**	2	0	2	0	0	0
ZILBRYSQ®*	2	0	2	0	0	0
Established brands	159	176	159	0	176	0
Ventes nettes au Japon	122	129	122	0	129	0
VIMPAT®**	40	40	40	0	40	0
E KEPPRA®**	36	51	36	0	51	0
CIMZIA®**	15	15	15	0	15	0
BIMZELX®*	12	6	12	0	6	0
RYSTIGGO®**	3	0	3	0	0	0
ZILBRYSQ®*	2	0	2	0	0	0
FINTEPLA®**	1	0	1	0	0	0
Marques établies	13	17	13	0	17	0
Ventes nettes dans les marchés internationaux	367	364	367	0	364	0
CIMZIA®**	143	137	143	0	137	0
KEPPRA®**	107	109	107	0	109	0
VIMPAT®**	36	38	36	0	38	0
BIMZELX®*	12	4	12	0	4	0
BRIVIACT®**	11	10	11	0	10	0
FINTEPLA®**	1	2	1	0	2	0
Marques établies	57	65	57	0	65	0
Ventes nettes avant couverture	2 633	2 360	2 633	0	2 360	0
Instrument de couverture désigné reclassé en ventes nettes	8	18	8	0	18	0
Total des ventes nettes	2 641	2 378	2 641	0	2 378	0
Produits et charges des redevances	43	42	43	0	42	0
Produits issus de la fabrication à façon	35	60	35	0	60	0
Produits issus des accords de licences (paiements initiaux, paiements d'étapes de développement, paiements d'étapes de ventes)	54	93	31	23	71	22
Produits issus de services et autres livraisons	2	1	2	0	1	0
Total des autres produits	91	154	68	23	132	22
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 775	2 574	2 752	23	2 552	22

3.11. Regroupements d'entreprises

UCB a finalisé l'allocation du prix d'achat relatif à l'acquisition de Zogenix, Inc. en 2023. Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises au premier semestre 2024.

3.12. Groupe d'actifs et de passifs classé comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs et passifs du groupe de cession classés comme détenus en vue de la vente au 30 juin 2024 concernent principalement le fonds de roulement (stocks, créances et dettes) lié à la vente ou à la cession planifiée d'activités ou de produits non principaux.

Les actifs du groupe classés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023 concernent les stocks suivant la vente de produits non principaux de marque établies.

Au 30 juin 2024, il n'y a pas d'opérations classées comme activités abandonnées.

3.13. Autres produits / charges (-) opérationnels

Les autres produits / charges (-) opérationnels s'élevaient à 249 millions € de produits pour la période intermédiaire (juin 2023 : 315 millions € de produits).

Au mois de juin 2024, le groupe a comptabilisé des subventions gouvernementales (6 millions €). Le bénéfice résultant de l'accord de collaboration conclu avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTITY® s'élève à 228 millions €.

Au mois de juin 2023, le Groupe a comptabilisé des subventions gouvernementales (7 millions €) et la vente d'un portefeuille de marques établies de cinq médicaments sur ordonnance commercialisés en Europe (145 millions €). Le bénéfice résultant de l'accord de collaboration conclu avec Amgen pour le développement et la commercialisation d'EVENTITY® s'élevait à 156 millions €.

3.14. Dépréciation des actifs non financiers

À la fin de chaque période de rapport, la direction examine s'il y a matière à déprécier la valeur d'un actif. S'il y a matière à régularisation, la direction estime alors le montant récupérable de l'actif et détermine si une perte de valeur doit être prise en compte.

Pour les actifs non financiers (y compris toutes les immobilisations incorporelles et le goodwill), le management a réalisé un test de dépréciation au cours du premier semestre 2024 sur la base d'indicateurs externes et internes et a décidé qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

3.15. Frais de restructuration

Les frais de restructuration de 3 millions € (juin 2023 : 3 millions €) sont imputables à des indemnités de départ et liés aux nouveaux modèles d'organisation.

3.16. Autres produits et charges

Les autres produits / charges (-) s'élevaient à - 8 millions € de charges en 2024 (juin 2023 : -3 millions € de charges) et concernent principalement les frais juridiques liés à la propriété intellectuelle partiellement compensés par la reprise de la provision Distilbène.

Au premier semestre 2023, les autres produits / charges (-) sont également liés à des frais juridiques liés à la propriété intellectuelle.

3.17. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à -77 millions € (2023 : -79 millions € de charges). Cette somme se compose des valeurs suivantes :

- Les intérêts nets : -64 millions € (2023 : -48 millions €).
- La valeur nette de change et les autres charges financières : -13 millions € (2023 : -31 millions €).

3.18. Charge d'impôt sur le résultat (-)

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2024 Révisé	2023 Révisé
Impôts sur le résultat de l'exercice	- 208	- 116
Impôts sur le résultat différés	169	26
Total de la charge (-) / crédits d'impôt sur le résultat	- 38	- 90

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement international et fait l'objet d'impôts dans toutes les juridictions où il opère, et ce, conformément aux activités déployées.

3.19. Immobilisations incorporelles

Durant la période, le Groupe a augmenté d'environ 43 millions € (juin 2023 : 34 millions €) ses immobilisations incorporelles, ce qui est principalement lié aux accords de licences, et à la capitalisation à hauteur de 7 millions € des frais de développement externes dans le cadre d'études post-approbation.

En outre, le Groupe a porté à l'actif 18 millions € (juin 2023 : 10 millions €) relatifs à des frais de développement en matière de logiciels et de capitalisation de logiciels autorisés.

Aucune dépréciation d'immobilisations incorporelles n'a été enregistrée par le Groupe au cours du premier semestre 2024.

3.20. Goodwill

Le goodwill a augmenté en raison de fluctuations des taux de change pour 98 millions €, principalement liées à un dollar américain plus fort.

3.21. Immobilisations corporelles

Au cours de la période, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles à hauteur de 172 millions € (2023 : 171 millions €).

Ces ajouts incluent des actifs liés au droit d'utilisation pour un montant de 60 millions €. Les autres ajouts concernent principalement le site de production biologique en Belgique et le nouveau campus au Royaume-Uni, la rénovation de l'environnement de travail et des bâtiments, le matériel informatique, le

Le taux d'imposition consolidé effectif du Groupe pour les activités poursuivies pour le premier semestre est de 16 % (juin 2023 : 22 %).

Les impôts s'élevaient à -38 millions € contre -90 millions € en juin 2023. Le taux d'imposition effectif moyen attendu est de 16 % pour l'exercice 2024, contre 22 % pour l'exercice 2023. Cela résulte de l'utilisation continue et durable des incitations à la R&D et de la comptabilisation supplémentaire d'actifs d'impôts différés sur les pertes.

Aucune cession significative d'immobilisations incorporelles n'a eu lieu au cours du premier semestre 2024.

Les charges d'amortissement pour la période se chiffrent à 235 millions € (juin 2023 : 238 millions €).

Un transfert d'actifs a également eu lieu entre les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1 million €.

En outre, il y a eu un impact de la conversion des devises étrangères de 119 millions € pour le premier semestre de l'année (juin 2023 : 78 millions €).

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation sur son goodwill.

matériel de laboratoire et d'autres installations et équipements.

Le Groupe a également cédé certains biens, installations et équipements lui appartenant pour un montant représentant 0 million € (2023 : 8 millions €).

Au cours du premier semestre de l'année, le Groupe n'a pas identifié de charges de dépréciation (2023 : 0 million €).

Les charges d'amortissement pour la période ont augmenté à 83 millions € (2023 : 77 millions €).

Il n'y a pas d'impact significatif sur la valeur nette comptable des biens, installations et équipements en

3.22. Actifs financiers et autres actifs

Au 30 juin 2024, les actifs financiers et autres actifs non courants se chiffrent à 218 millions €2024, contre 210 millions € en décembre 2023.

L'augmentation au cours de la période est principalement liée à des investissements supplémentaires dans des titres de participation et à des gains de juste valeur sur les titres de participation détenus par UCB Ventures, compensée par une diminution des autres créances à long terme.

Les actifs financiers et autres actifs courants ont augmenté principalement en raison d'une augmentation des rémunérations variables à long

3.23. Réduction de valeur des stocks

Le coût des ventes pour le premier semestre clôturé le 30 juin 2024 s'élève à 21 millions € (juin 2023 : 22 millions €) et inclut les dépenses ou les dépréciations

3.24. Capital et réserves

Capital social et prime d'émission

Le capital émis de la société au 30 juin 2024 s'élevait à 584 millions € (2023 : 584 millions €), ce qui représente 194 505 658 actions (2023 : 194 505 658 actions). Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 30 juin 2024, la réserve de prime d'émission s'élevait à 2 030 millions € (2023 : 2 030 millions €).

Actions propres

Le Groupe a acquis 1 300 000 actions (juin 2023 : 500 000 actions propres) pour un montant total de 162 millions € (juin 2023 : 40 millions €), et a transféré 1 243 165 actions propres (juin 2023 : 625 665 actions propres) pour un montant total de 106 millions € (juin 2023 : 45 millions €) au premier semestre de l'année.

Au 30 juin 2024, le Groupe détenait 4 785 924 actions propres (décembre 2023 : 4 729 089 actions). Les actions propres ont été acquises pour faire face à l'exercice des « stock-options » et des primes en actions octroyées aux membres du Comité exécutif et à certaines catégories du personnel.

raison des fluctuations des taux de change (2023 : 2 millions €).

Un transfert d'actifs a également eu lieu entre les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1 million €.

terme acquises accordées aux employés (35 millions €), et conservées pour le compte des participants concernés sur un compte de titres distinct d'UCB et pour lequel il existe un passif correspondant qui est enregistré sous Autres dettes. Cette augmentation est compensée par une baisse des matériaux des essais cliniques (-14 millions €).

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti pour un montant de 165 millions € au 30 juin 2024 (décembre 2023 : 184 millions €), la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.

ayant contribué à réduire la valeur comptable des stocks à leur valeur de réalisation nette.

Au 30 juin 2024, le Groupe ne détenait aucune option sur les actions UCB et n'a vendu ni acquis aucune option sur les actions UCB.

Autres réserves

Les autres réserves s'élevaient à -10 millions € (décembre 2023 : -9 millions €). Le mouvement est lié à la réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies pour -1 million €, portant la valeur totale de la réévaluation à -206 millions € (décembre 2023 : -205 millions €).

Écarts de conversion cumulés

Les ajustements cumulés de la réserve de conversion représentent les écarts de conversion cumulés enregistrés lors de la consolidation des sociétés du Groupe utilisant des devises de fonctionnement autres que l'euro, ainsi que tout(e) gain / perte cumulatif(ve) latent(e) des couvertures de l'investissement net. Lors de la vente ou de la liquidation de ces entités, ces écarts de conversion cumulés sont transférés au compte de résultat.

3.25. Emprunts

Au 30 juin 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré du Groupe (à l'exception des contrats de location) était de 4,50 % (décembre 2023 : 4,89 %) avant couverture. Les paiements à taux d'intérêt flottant font l'objet d'une couverture désignée des flux de trésorerie et les paiements à taux d'intérêt fixe font l'objet d'une couverture désignée à la juste valeur, fixant le taux d'intérêt moyen pondéré pour le Groupe à 4,86 % (décembre 2023 : 5,10 %) après couverture.

Vu que les emprunts bancaires ont un taux d'intérêt flottant qui est recalculé au minimum quotidiennement et au maximum tous les semestres, la valeur comptable des emprunts bancaires équivaut à leur juste valeur. Pour les emprunts courants, les valeurs comptables correspondent à leur juste valeur au vu que l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

En février 2024, le Groupe a signé un accord de crédit bullet de 80 millions US\$, documenté comme troisième facilité supplémentaire en vertu de l'accord de facilité conclu dans le cadre de l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc., avec une période de disponibilité jusqu'au 15 juillet 2024 et une échéance en janvier 2029. Ce crédit a été entièrement utilisé le 10 juillet 2024.

Le 27 mars 2023, le Groupe a conclu une facilité de crédit renouvelable liée au développement durable de 1 milliard € à échéance le 27 mars 2028 (incluant la possibilité de demander de nouvelles extensions de la date d'échéance de deux années supplémentaires), remplaçant la facilité de 1 milliard € arrivant à échéance le 9 janvier 2025 et qui a été par la suite annulée. À la suite de la première demande d'extension, en février 2024, la date d'échéance des engagements totalisant 928 millions € au titre de la facilité de crédit renouvelable a été prolongée jusqu'au 27 mars 2029.

Au 30 juin 2024, le Groupe a entièrement remboursé la ligne de crédit bullet qu'il avait contractée en 2019 pour l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc. Les couvertures de taux d'intérêt en cours, conclues dans le cadre de ce crédit, ne sont plus désignées comme couvertures des flux de trésorerie, car les exigences

de la norme IFRS9 en matière de couverture des flux de trésorerie n'étaient plus remplies au 30 juin 2024.

En outre, au 30 juin 2024, 800 millions US\$ restent en circulation dans le cadre de la ligne de crédit bullet, arrivant à échéance en 2027, que le Groupe a conclu en 2022 pour financer l'acquisition de Zogenix, Inc.

378 millions US\$ sont en circulation dans le cadre d'un accord bilatéral de crédit bullet de 350 millions €, conclu en novembre 2021 et entièrement utilisé le 8 septembre 2023 pour un montant équivalent à 378 millions US\$. L'échéance de cet accord de prêt bilatéral est fixée à 2031.

Le 8 juillet 2022, le Groupe a signé un accord de crédit bullet de 90 millions €, documenté comme première facilité supplémentaire en vertu de l'accord de facilité conclu dans le cadre de l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc., qui a été utilisé le 3 octobre 2022 et avec une échéance en 2029.

Le 2 novembre 2022, le Groupe a conclu une transaction *Schuldscheindarlehen* (SSD) multitranches pour un montant total de 144 millions € et 20 millions US\$.

Le 19 janvier 2023, le Groupe a signé un accord de crédit bullet de 90 millions €, documenté comme une deuxième facilité supplémentaire en vertu de l'accord de facilité conclu dans le cadre de l'acquisition de Ra Pharmaceuticals, Inc., qui a été utilisé le 26 janvier 2022 et avec une échéance en 2028.

Le 24 août 2023, le Groupe a conclu une transaction *Schuldscheindarlehen* (SSD) pour un montant de 30 millions €.

Outre les instruments de marché des capitaux en circulation, la facilité de crédit renouvelable syndiqué (non utilisée au 30 juin 2024) et l'accord de prêt à terme bilatéral susmentionné, UCB a accès à certaines facilités de crédit bilatérales non confirmées. Aucun des encours de dette ou des facilités de crédit non utilisées d'UCB n'est soumis à des clauses restrictives financières.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des emprunts se présentent comme suit:

Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions	2024 Révisé	2023 Audité ¹
Non courants		
Emprunts bancaires	1 470	1 981
Contrats de location	138	118
Total des emprunts non courants	1 608	2 099
Courants		
Partie courante des emprunts bancaires	- 1	- 1
Titres de créances et autres emprunts à court terme	0	0
Contrats de location	55	43
Total des emprunts courants	54	42
Total des emprunts	1 662	2 141

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2023.

3.26. Obligations

Les valeurs comptables et les justes valeurs des obligations se présentent comme suit :

€ millions	Taux	Échéance	Valeur comptable		Juste valeur	
			30 juin 2024 Révisé	31 déc. 2023 Audité	30 juin 2024 Révisé	31 déc. 2023 Audité
Émission euro-obligataire pour les institutionnels	1,000%	2028	445	448	450	446
Titre EMTN ¹	1,000%	2027	136	136	134	132
Obligations pour particuliers	5,200%	2029	304	313	315	319
Émission euro-obligataire pour les institutionnels	4,250%	2030	491	0	500	0
Total des obligations			1 376	897	1 399	897
Dont :						
Non courants			1 376	897	1 399	897
Courants			0	0	0	0

¹ EMTN : Euro Medium Term Note. Pour les besoins du rapport, la valeur comptable est enregistrée. La juste valeur des titres EMTN ne peut pas être déterminée avec précision au vu de la liquidité limitée dans les opérations sur le marché secondaire pour ces titres.

Obligations pour les particuliers

Échéance fixée à 2029

En novembre 2023, UCB a finalisé une offre publique d'obligations à taux fixe à hauteur de 300 millions €, arrivant à échéance en 2029 et destinée aux investisseurs particuliers. Ces obligations pour particuliers seront remboursées à 100 % de leur montant principal et portent un coupon de 5,20 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 5,2216 % par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Euro-obligations pour les institutionnels

Échéance fixée à 2028

En mars 2021, UCB a finalisé à hauteur de 500 millions € une offre d'obligations senior non garanties, venant à échéance en 2028, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN. Les obligations ont été émises à 99,751 % en mars 2021 et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon de 1,00 % par an,

tandis que leur taux d'intérêt réel est de 1,1231 % par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Échéance fixée à 2030

En mars 2024, UCB a finalisé à hauteur de 500 millions € une offre d'obligations de senior non garanties, venant à échéance en 2030, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN. Les obligations ont été émises à 99,482 % en mars 2024 et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon de 4,25 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 4,4328 % par an. Les obligations ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles.

Titres EMTN

Échéance fixée à 2027

En octobre 2020, UCB a finalisé une offre de titres de 150 millions €, arrivant à échéance en 2027. Les titres ont été émis à 100 % et seront remboursés à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon

annuel de 1,00 % et un taux d'intérêt réel de 1,0298 % par an. Les titres ont été cotés sur le marché Euronext Bruxelles.

Couverture de la juste valeur

Le Groupe a désigné des instruments financiers dérivés à couverture de juste valeur pour les obligations réservées aux particuliers et pour les euro-obligations réservées aux institutionnels. La variation de la valeur comptable des obligations est

3.27. Autres dettes financières

Les autres passifs financiers incluent des instruments financiers dérivés d'un montant de 110 millions € (décembre 2023 : 85 millions €).

3.28. Provisions

Provisions environnementales

Les provisions environnementales sont restées stables à la fin de la période intermédiaire avec une valeur de 22 millions €.

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration ont baissé de 7 millions € fin décembre 2023 à 5 millions € à la fin de la période intermédiaire.

complètement attribuée au changement de la juste valeur de la portion couverte de l'émission obligataire et est presque complètement compensée par le changement de la juste valeur de l'instrument financier dérivé correspondant.

Papier commercial

UCB a accès au marché belge du papier commercial. Au 30 juin 2024, aucun montant n'était en circulation.

Autres provisions

Les autres provisions ont diminué de 355 millions € fin décembre 2023 à 342 millions € fin juin 2024.

Les conseillers et experts légaux en matière de provisions du Groupe procèdent actuellement à une évaluation de tous les risques et le montant impayé actuel a été évalué comme étant la meilleure estimation, par la direction, du coût permettant d'exécuter les obligations financières du Groupe à la date de l'état de la situation financière.

3.29. Note sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la période.

UCB fait appel à la méthode indirecte pour les flux de trésorerie opérationnels. Le résultat net est ajusté pour :

- Les effets des transactions sans impact de trésorerie comme la dépréciation,

l'amortissement, les provisions, la valorisation au prix de marché, etc., et la variation du besoin en fonds de roulement;

- Les produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

	2024 Révisé	2023 Révisé
Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie	245	243
Amortissements et dépréciations	318	315
Charges de dépréciation / reprises (-)	0	0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	- 34	- 18
Autres transactions sans impact de trésorerie dans le compte de résultat	- 67	- 48
Ajustement IFRS 9	5	19
Pertes / gains (-) de change (non) réalisés	- 7	- 14
Variations de provisions et avantages du personnel	18	- 1
Variation des stocks et provisions sur créances douteuses	12	- 10
Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	38	89
Charge d'impôt de la période relative aux activités poursuivies	38	89
Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	67	53
Pertes / gains (-) sur la cession d'immobilisations	0	1
Produits (-) / charges d'intérêts	67	52
Variation du besoin en fonds de roulement		
Variation des stocks reprise dans l'état consolidé de la situation financière	- 105	- 5
Variation des créances commerciales et autres créances et des autres actifs reprise dans l'état consolidé de la situation financière	- 124	- 92
Variation des dettes commerciales et autres dettes reprises dans l'état consolidé de la situation financière	112	- 334
Tel que figurant dans l'état consolidé de la situation financière et corrigé par :	- 117	- 431
Éléments non liés à la trésorerie ¹	49	- 13
Variation des stocks et provisions pour clients douteux à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation	- 12	10
Écarts de conversion	- 24	27
Tel que figurant au tableau de flux de trésorerie consolidé	- 104	- 407

¹ Non-cash items are mainly linked to transfers from one heading to another, non-cash movements linked to stock rewards.

3.30. Transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les parties liées identifiées et indiquées dans le rapport annuel intégré 2023.

La rémunération des dirigeants publiée ci-dessous reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultat pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif, pour les six

mois de l'année, se terminant au 30 juin 2024, durant lesquels ils ont exercé leur mandat.

€ millions	2024 Révisé
Avantages à court terme du personnel	9
Indemnités de fin de contrat	0
Indemnités postérieures à l'emploi	1
Paiements fondés sur des actions	6
Total de la rémunération des principaux dirigeants	16

3.31. Actionnaires et structure de l'actionnariat

Notifications reçues en vertu de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importants				
Dernière mise à jour:		30 juin 2024		Situation au
	Capital	€ 583 516 974		13 mars 2014
	Nombre total de droits de vote	194 505 658		
1	Financière de Tubize SA ('Tubize')			31 décembre 2023
	Titres avec droits de vote (actions)	70 484 742	36,24%	
2	UCB SA			30 juin 2024
	Titres avec droits de vote (actions)	4 785 924	2,46%	
	Instruments financiers assimilés (options) ⁽¹⁾	0	0,00%	6 mars 2017
	Instruments financiers assimilés (autres) ⁽¹⁾	0	0,00%	18 décembre 2015
	Total	4 785 924	2,46%	
	Free float⁽²⁾ titres avec droit de vote (actions)	119 234 992	61,30%	
3	Wellington Management Group LLP			14 mai 2024
	Titres avec droits de vote (actions)	9 705 989	4,99%	
4	BlackRock, Inc.			13 janvier 2020
	Titres avec droits de vote (actions)	9 412 691	4,84%	
5	FMR LLC			16 avril 2024
	Titres avec droits de vote (actions)	14 617 221	7,52%	

(tous les pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote actuel)

1 Instruments financiers assimilés au sens de l'article 6, §6 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes.

2 Le free float étant les actions UCB non détenues par l'Actionnaire de référence (Tubize), UCB SA. Seuls les titres avec droits de vote (actions) détenus par ces entités sont pris en considération dans le calcul, les instruments financiers assimilés sont exclus.

3.32. Dividendes

La proposition du Conseil d'administration de verser un dividende brut de 1,36 € par action (2023 : 1,33 € par action) aux détenteurs d'actions UCB éligibles soit 190 484 389 actions a été approuvée le 25 avril 2024. Les 4 021 269 actions détenues par UCB SA à la date de paiement du dividende ne donnent droit à

aucun dividende. Un dividende total de 259 millions € (2023 : 252 millions €) a été distribué pour l'exercice financier 2023 conformément à l'approbation des actionnaires d'UCB lors de l'assemblée générale du 25 avril 2024, et a donc été reflété dans la situation du premier semestre 2024.

3.33. Engagements et passifs éventuels

Des événements significatifs se sont produits au cours du premier semestre 2024, et ont donc occasionné une mise à jour des actifs ou passifs éventuels indiqués dans le Rapport annuel intégré 2023

Capital et autres engagements

Au 30 juin 2024, le Groupe s'est engagé à dépenser un montant de 148 millions € (fin 2023 : 146 millions €), concernant principalement les dépenses d'investissement prévues pour l'usine de thérapie génique, la nouvelle unité de production biologique, le nouveau campus au Royaume-Uni, les travaux de réaménagement de laboratoires et autres équipements et bureaux.

Le Groupe UCB a conclu des accords de développement à long terme avec diverses sociétés pharmaceutiques, universités et institutions financières. Ces accords de collaboration incluent des paiements intermédiaires qui sont dépendants du succès des développements cliniques ou du fait d'atteindre des objectifs de ventes. Au 30 juin 2024, le montant maximum qui serait payé dans les six mois suivants si tous les futurs jalons étaient atteints, mais n'incluant pas les paiements variables de redevances sur la base des ventes unitaires, ainsi que les montants provisionnés pour les étapes atteintes mais pas encore échues, s'élève à 66 millions € sur une

base non actualisée et non ajustée en fonction des risques.

UCB a conclu plusieurs accords avec des sociétés de fabrication en sous-traitance pour l'approvisionnement de ses produits. Le total des engagements en cours auprès de ces entreprises s'élève à 1 110 millions € au 30 juin 2024, jusqu'en 2033. De plus, UCB s'est engagé à réserver une capacité de production de 21 millions € au 30 juin 2024

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation, UCB a établi un fonds de capital-risque appelé UCB Ventures. Dans ce contexte, UCB conserve des engagements d'investissement d'une valeur de 20 millions €.

Garanties

Les garanties émises dans le cadre du déroulement normal des activités ne devraient pas résulter en une perte financière significative.

Contingences

Le Groupe est toujours impliqué dans des litiges, revendications et investigations. Il pourrait résulter des dossiers en cours, des dettes, responsabilités civiles et pénales, la perte de l'exclusivité sur des produits ainsi que d'autres frais, amendes et dépenses associés à des constatations qui seraient contraires aux intérêts d'UCB. De potentielles sorties de trésorerie, reflétées dans une provision, pourraient être, dans certains cas, compensées totalement ou partiellement par la couverture assurancielle. UCB n'a pas établi de provisions en vue de couvrir les dommages potentiels qui pourraient résulter de certaines revendications juridiques additionnelles à l'encontre de ses filiales, dans la mesure où UCB estime, soit qu'un paiement n'est pas probable, soit qu'il ne peut être évalué de manière fiable.

AFFAIRES RELATIVES À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (AFFAIRES CHOISIES)

Nous protégeons fermement notre portefeuille de brevets ainsi que notre capacité à fournir des médicaments aux patients, selon les besoins estimés.

Par conséquent, UCB est impliquée dans divers litiges en tant que plaignante, dans différentes juridictions aux États-Unis et en Europe.

NEUPRO®

États-Unis

En 2022, UCB a intenté un procès contre Mylan pour faire valoir deux brevets pour NEUPRO®, ce qui a déclenché une suspension de 30 mois. UCB et Mylan

ont conclu un accord de règlement, ce qui a mis fin à cette affaire. Les parties ont obtenu un jugement sur base de leur consentement mutuel stipulant la validité et la violation des brevets NEUPRO. Si Mylan peut obtenir l'approbation de la FDA pour son générique, il pourra entrer sur le marché.

Europe

En 2023, Luye a obtenu l'approbation au niveau national pour son produit « design-around » via la procédure décentralisée en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Espagne. Luye a lancé son générique en Allemagne en décembre 2023. Luye a contesté le brevet de reformulation d'UCB au niveau national en Autriche, au Royaume-Uni, au Portugal et aux Pays-Bas.

NAYZILAM®

États-Unis

En 2021, Cipla a déposé une ANDA contestant la validité de certains brevets de NAYZILAM®. UCB a intenté une action en justice contre Cipla. Cipla a reconnu la violation. Le procès a eu lieu en octobre 2023. Une décision est attendue en 2024.

EVENITY®

Allemagne

En 2023, OssiFi-MAB LLC a intenté une action en justice contre UCB Pharma SA, UCB Pharma GmbH et Amgen alléguant qu'Evenity® enfreint un brevet européen. UCB assure sa défense dans le cadre du procès qui se déroule en Allemagne. UCB a également formulé des recours auprès de l'Office européen des brevets dans le but d'obtenir l'invalidation du brevet d'OssiFi-Mab et a engagé une procédure en nullité aux Pays-Bas concernant la partie néerlandaise du brevet d'OssiFi-Mab.

AFFAIRES RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ DES PRODUITS

Litige relatif à la responsabilité du produit Distilbène – France

Des entités du Groupe UCB ont été citées comme défenderesses dans divers cas de responsabilité relatifs à des produits en France. Les plaignants affirment que leurs mères ont pris du Distilbène, un ancien produit du Groupe UCB, au cours de leur grossesse et que le produit aurait provoqué, chez eux, des blessures physiques. Le Groupe a mis en place une assurance-responsabilité produit, mais cette couverture d'assurance sera probablement insuffisante. Le Groupe a enregistré une provision (voir Note 34 dans le Rapport annuel 2023).

Litige des opioïdes :

UCB, Inc. (« UCB ») est actuellement citée comme défenderesse dans trois procès en rapport avec le litige sur les opiacés aux États-Unis. Les plaignants sont des municipalités ainsi qu'un plaignant individuel qui réclament des indemnités liées à la promotion, la vente et la distribution d'opiacés.

En outre, Zogenix, Inc., désormais détenue par UCB, est défenderesse dans une affaire d'opiacés. UCB est également contractuellement tenue d'indemniser l'un de ses anciens fabricants sous contrat qui est actuellement défendeur dans deux affaires. UCB gère la défense de ces affaires.

ENQUÊTES

Enquête CIMZIA®

En mars 2019, le ministère américain de la Justice et le bureau de l'inspecteur général du Département de la santé et des services humains des États-Unis ont tous deux cherché à enquêter sur des affaires civiles et à recevoir des informations relatives aux pratiques de vente et de commercialisation ainsi qu'à l'établissement des prix de CIMZIA® pour les périodes

de 2011 et 2008, respectivement, à ce jour. UCB a collaboré pleinement avec les deux organes cités précédemment. En mars 2020, UCB a été informée que le ministère de la justice suspendait l'enquête initiée par son bureau en Géorgie.

Programme de tarification des médicaments 340B

En décembre 2021 (mise à jour en octobre 2023), UCB a mis en œuvre une politique 340B limitant l'utilisation de pharmacies contractuelles par certaines entités couvertes, tout en garantissant l'accès aux médicaments d'UCB pour les populations de patients vulnérables et mal desservies.

En septembre 2022, UCB a intenté une action contre l'agence fédérale qui met en œuvre la législation 340B, l'Administration des ressources et des services de santé (HRSA, Health Resources and Services Administration), en réponse à un courrier de la HRSA affirmant que la politique 340B d'UCB violait la loi. À ce jour, deux cours d'appel (Third et D.C. Circuits) ont jugé que les politiques 340B des entreprises (similaires à celle d'UCB) n'enfreignaient pas la législation 340B. L'affaire UCB est suspendue dans l'attente de l'impact de ce récent ruling de D.C. Circuits.

3.34. Événements postérieurs à la période de rapport

Aucun événement significatif n'est survenu après la fin de la période de reporting qui pourrait avoir un impact sur les états financiers consolidés d'UCB.

4. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN LIMITE DE L'INFORMATION FINANCIERE CONSOLIDEE INTERMEDIAIRE RESUMEE DE UCB SA POUR LA PERIODE CLOTUREE LE 30 JUIN 2024

N° d'entreprise : BE0403.053.608

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée de UCB SA et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2024 et pour la période de six mois se terminant à cette date, comprenant l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière, l'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie, l'état consolidé intermédiaire résumé des variations de capitaux propres, les méthodes comptables, et une sélection de notes explicatives.

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à la norme internationale IAS 34 – Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme ISRE (International Standard on Review Engagements) 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. .

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée qui précède n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme internationale IAS 34 – Information financière intermédiaire tel qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, 24 juillet 2024

FORVIS MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire

Représenté par

Sébastien SCHUEREMANS

5. Déclaration en matière de responsabilité

Par la présente, je confirme qu'à ma connaissance, l'information financière consolidée abrégée couvrant la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 2024, établie conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » adoptée par l'Union européenne, donne une image fidèle et exacte des actifs, des dettes, de la situation financière et des pertes et profits de la société, ainsi que des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pris dans son ensemble et que le rapport de gestion intermédiaire reflète fidèlement les différents événements importants qui se sont produits durant les six premiers mois de l'exercice financier, de même que les principales opérations menées avec les parties liées, et leur impact sur l'information financière consolidée abrégée ; elle décrit également les principaux risques et éléments d'incertitude pour les six mois à venir de l'exercice financier.

Signée par Jean-Christophe Tellier (CEO) et Sandrine Dufour (CFO)

au nom du Conseil d'administration

6. Glossaire

EBIT ajusté

(Résultat net avant intérêts et impôts) Résultat d'exploitation ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges.

EBITDA ajusté

(Résultat net avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement) résultat opérationnel ajusté en matière d'amortissement, de charges de dépréciation, de pertes de valeur, de frais de restructuration, et d'autres produits et charges

Marge brute ajustée

Marge brute sans l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

TCC

Taux de change constants.

Résultat de base par action

Le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des autres produits et charges de restructuration et de dépréciation, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement des immobilisations après impôts lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

Produits clés

BIMZELX®, BRIVIACT®, CIMZIA®, EVENITY®, FINTEPLA®, KEPPRA®, NAYZILAM®, RYSTIGGO®, VIMPAT® et ZILBRYSQ®

AID

Actif d'impôt différé.

EBIT / Résultats avant intérêts et impôts

Résultat d'exploitation tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

EMA / Agence européenne des médicaments

Agence responsable de l'évaluation des nouveaux médicaments à usage humain et vétérinaire.

www.emea.europa.eu

EPS / Earnings per share

Résultat par action

Marques établies

Portefeuille de médicaments de qualité dont la valeur pour le patient et leurs familles et les professionnels

de la santé est reconnue depuis des années, mais dont le brevet a expiré.

Équité

La notion d'équité vise à s'assurer que tous les employés bénéficient d'opportunités de développement, d'avancement, de rémunération et de récompense équitables, en adéquation avec leurs aspirations.

FDA / U.S. Food and Drug Administration

Agence du Ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis responsable de la protection et de la promotion de la santé de la nation.

www.fda.gov

FVOCI / Fair value through other comprehensive income

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)

Actifs financiers devant être évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVPL)

Actifs financiers devant être évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Charges financières exceptionnelles

Les gains et pertes découlant de la vente d'actifs financiers non courants (autres que les dérivés et les droits de remboursement relatifs aux plans à prestations définies) ainsi que les dépréciations comptabilisées sur ces actifs financiers sont considérés comme des charges financières exceptionnelles.

LTI

Les rémunérations variables à long terme visent à motiver et à retenir les talents clés sur une période d'au moins 3 ans. Elles alignent les récompenses octroyées aux employés avec les objectifs de l'entreprise et des patients, offrant des avantages financiers croissants à mesure que l'entreprise se développe. Chez UCB, cette notion inclut les actions gratuites (Stock Awards), les options sur actions (Stock Options) et les actions gratuites avec condition de performance (Performance Shares).

NCI / Non-controlling interests

Participations ne donnant pas le contrôle

Dividende net

Le montant qu'un actionnaire d'UCB recevra après déduction principale de la retenue à la source belge, qui est actuellement de 30 %. Des taux réduits de retenue à la source peuvent s'appliquer à certaines catégories d'investisseurs.

Dette financière nette

Emprunts, obligations et découverts bancaires courants et non courants dont on déduit les titres de créance disponibles à la vente, dépôts de liquidités soumises à restrictions à l'égard de contrats de leasings financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie.

OCI / Other Comprehensive Income

Autres éléments du résultat global

Médicament orphelin

Médicament utilisé pour traiter les maladies rares.

PMDA / Pharmaceuticals And Medical Devices

Agency : Agence de réglementation japonaise en charge de la protection de la santé publique qui garantit la sécurité, l'efficacité et la qualité des médicaments et des appareils médicaux.

www.pmda.go.jp/english/

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

Nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté par le nombre d'actions rachetées ou émises au cours de la période, et multiplié par un facteur de pondération temporelle.

Fonds de roulement

Comprend les stocks, les créances commerciales et autres créances et les dettes commerciales et autres dettes, dues pendant et après la période de 12 mois.

Calendrier financier

27 février 2025 à Résultats financiers annuels 2024

Notes

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, y compris la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ces états financiers, préparés depuis le début jusqu'à la fin de la période de six mois terminée le 30 juin 2024, ont été rédigés en tenant compte des mêmes conventions comptables et estimations comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023, sauf indication contraire.

Ce rapport intermédiaire fournit une explication des événements et des transactions significatifs qui permettent de comprendre l'évolution de la situation financière et la performance financière depuis la dernière période de déclaration annuelle. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, disponible sur le site internet d'UCB (www.ucb.com). Toute autre information sur le site internet d'UCB ou tout autre site ne fait pas partie de ce rapport semestriel.

Langue officielle du rapport

Conformément à la loi belge, UCB est tenue de préparer son rapport semestriel en français et en néerlandais. UCB met également ce rapport à votre disposition en anglais.

Déclaration prospective

Ce document contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « potentiel », « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut » et « continue » ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un

écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent document.

Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux des guerres et des pandémies, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que de nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline et feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des différends et des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas

être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient au public de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives incluses ne sont faites qu'à la date du présent document, et sauf indication contraire, ne

reflètent aucun impact potentiel de l'évolution des conflits, guerres, pandémies ainsi que toute autre adversité, sauf indication contraire. UCB continue à suivre de près l'évolution de la situation afin d'évaluer l'importance financière de ces événements pour ses activités.

UCB décline expressément toute obligation de mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent document soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations, sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 600 personnes dans une quarantaine de pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 5,5 milliards € en 2023. UCB est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news

Contacts

Relations avec les investisseurs

Antje Witte

Investor Relations, UCB

T +32.2.559.94.14

antje.witte@ucb.com

Sahar Yazdian

Investor Relations, UCB

T+32.2.559.91.37

Sahar.yazdian@ucb.com

Global Communication

Gwendoline Ornigg

Global Communication, UCB

T +32.2.559.91.78

Gwendoline.ornigg@ucb.com

Laurent Schots

Media Relations, UCB

T+32.2.559.92.64

laurent.schots@ucb.com